

CATALOGNE:

▶ L'INDEPENDANCE EN MARCHÉ?

PALESTINE:

▶ NI FATAH, NI HAMAS

INSPECTION DU TRAVAIL:

▶ LE RÊVE DU MEDEF...RÉALITÉ

Notre-Dame-des-Landes L'AÉROPORT, C'EST TOUJOURS NON!



Manif à Nantes
Samedi 22 février 2014
Préfecture 13 h

Plus d'infos : <http://22fevrier2014.blogspot.com>

Illustration: TANOX

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de déci-

sions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égégore – BP 1213 – 51058 Reims cedex**, afin de pouvoir vous y rendre.



SOMMAIRE

EDITO ▶ PAGE 3

MOUVEMENT

PAGE 4 ▶ Appel anticapitaliste antiautoritaire le 22 février

PAGE 5 ▶ Pour stopper définitivement le projet, tou-te-s dans la rue!
Bonnets rouges: radical chic électoral choc

PAGE 6, 7, 8, 9 ▶ Débat: Qu'est-ce que faire de la politique aujourd'hui?

OFFENSIVE DE LA BOURGEOISIE

PAGE 10, 11 ▶ Réforme de l'inspection du travail

PAGE 12, 13 ▶ A.N.I., la casse sociale généralisée

PAGE 14, 15 ▶ La pauvreté en Champagne-Ardenne

BIG BROTHER ▶ PAGE 16, 17

L'ÉCONOMIE EN BRÈVES ▶ PAGE 18

INTERNATIONAL

PAGE 19, 20 ▶ Palestine: ni Fatah, ni Hamas

PAGE 21, 22, 23, 24 ▶ L'indépendantisme s'éclate en Catalogne

PAGE 25 ▶ Mobilisation kurde à Paris pour Sakine, Rojbin, Leyla

NOTRE MÉMOIRE

PAGE 26, 27, 28 ▶ Marche pour l'Égalité de 1983: le rendez-vous manqué

PAGE 29 ▶ Livres

PAGE 30, 31 ▶ Loi pour l'entreprise et menaces environnementales

PAGE 32 ▶ Georges Ibrahim Abdallah

Ce numéro a été préparé à Strasbourg

La commission journal de février aura lieu à Caen

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

- o 10 numéros + hors séries 30 euros
- o Sans les hors séries 25 euros
- o Tarifs réduits (pour les fauchés) 18 euros
- o En soutien + de 30 euros
- o À l'essai (3 numéros) 5 euros
- o Un numéro sur demande **GRATUIT**

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égégore, B.P 1213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE

oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE

ocl-Moulin@orange.fr

BRETAGNE

oclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES

OCL c/o egregore BP 81213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE

oclidf@gmail.com

LIMOUSIN

ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNÉES

OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD

OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE

ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE

ocl-eh@orange.fr

PERIGORD/QUERCY

ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES

ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES

"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

SUD-EST

ocl.se@sfr.fr

CONTACTS

Figeac, Montpellier, passer par
oclibertaire@hotmail.com

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egégore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

<http://oclibertaire.free.fr>

COURANT ALTERNATIF
février 2014
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

«Nous jurons de garder notre haine intacte. Envers les assassins et les voleurs de la classe ouvrière. Le tsar, les maîtres, les capitalistes. Nous jurons de les anéantir et de les détruire»

Hymne du Bund

En ce début d'année 2014, c'est toujours la sociale-démocratie qui gouverne : une bonne vieille gauche colonialiste, nationaliste, impérialiste qui aime civiliser ses ex-colonies et ses ex-colonisé-e-s. Comme nous l'avons déjà dit, la France-Afrique n'est pas morte et le racisme toujours présent. On nage en pleine hypocrisie avec une gauche qui se prétend être antiraciste et qui dans le même temps applique une politique xénophobe concernant les Roms. C'est évidemment pour son bien qu'on installe l'humanité dans des camps entourés de barbelés, à l'exemple de Strasbourg.

C'est aussi pour notre plus grand bien que Manuel Valls part en croisade casser du Dieudonné avec l'aide du Betar, l'extrême-droite juive. Pour nous, il ne s'agit pas de cautionner les propos et les alliances politiques de l'humoriste avec l'extrême-droite française, mais de comprendre pourquoi en plein marasme politique, la gauche se cherche un bouc émissaire. Une gauche qui continue à criminaliser les luttes sociales, ainsi qu'à écraser les ouvriers et les employés sous le capitalisme.

Pendant que l'opinion est occupée par l'arri-viste vaniteux Valls, futur présidentiable à l'image de l'ancien ministre de l'intérieur, les lois anti-sociales et liberticides pleuvent. L'ANI n'a rien d'un sketch et sa mise en pratique est une réalité. Pendant que les Roms et les sans-papiers continuent à être traqués, que les travailleurs continuent à être précarisés, comme en Bretagne ou en Champagne-Ardenne, la bourgeoisie est à l'offensive. Ce tableau général paraît être désespéré, pourtant les mouvements sociaux sont toujours là.

Ainsi, les zadistes ne se laissent pas démonter par la possible intervention des troupes du feld-maréchal von Ayrault et tiennent encore et toujours. C'est aussi les ouvrier-e-s de Goodyear qui mettent la lutte des classes en pratique, se mobilisent en nombre, séquestrent des cadres et ne disent pas «merci» à la direction de la CGT. C'est aussi les ouvrier-e-s de sous-traitance Laser qui

eux aussi ne disent pas «merci» à la CFDT et se mettent en grève. Finalement, on aurait pu dire «année de merde» avec les futures élections, mais c'est peut-être une joyeuse année qui s'annonce.

On peut croire que «la trêve des confiseurs» va se prolonger avec les urnes ou les chimères populistes, mais on peut croire aussi, qu'un grand mouvement social se prépare à enrhummer la gauche sociale-démocrate pour la faire disparaître dans les poubelles de l'histoire, à l'image de ce qui se passe à l'internationale.

Ainsi, la chape de plomb qui s'est abattue sur l'Espagne avec le retour d'un franquisme rampant (interdiction d'avorter, impossibilité de manifester même sur Facebook et criminalisation de tous les opposants politiques) se fissure. Le feu parti d'un quartier ouvrier de Burgos est en train de se répandre de Valladolid à Madrid, pour faire résonance avec toutes les micro-luttes sociales en Espagne. Un feu allumé aussi à Bilbao, par 130 000 manifestants pour soutenir les prisonniers Basques, malgré l'interdiction de l'État espagnol.

Des braises de colères qui couvent chez les 30 000 Kurdes qui ont manifesté à Paris pour dénoncer l'assassinat des trois militantes révolutionnaires assassinées par l'État Turc en 2013. Cet incendie, c'est aussi les réfugiés africains qui manifestent à Tel-Aviv pour exiger leurs régularisations et dénoncer la politique d'enfermement dans le centre de rétention de Holot, dans le désert du Néguev.

Enfin, se sont aussi les Palestiniens qui tous les jours luttent contre la politique d'apartheid des sionistes israéliens. Tout cela ne peut que nous ravir et nous inciter à continuer le sabotage du capitalisme et de son monde de merde.

Strasbourg, janvier 2014

PS : petit coucou au militant révolutionnaire grec qui vient de s'enfuir de prison et nous prouver que les taules sont d'abord dans nos têtes. Ibrahim Abdallah y a toujours cru.

AÉROPORT = CAPITALISME ARRÊT IMMÉDIAT!

UN TOURNANT DE LA LUTTE !

Représentative des luttes contre le capitalisme et ses conséquences pour l'Humanité et la planète, la mobilisation contre le projet d'aéroport entre dans une nouvelle phase.

Sur le terrain, avec l'occupation active de la ZAD et la mise en culture des terres saisies, avec ses 200 comités locaux à travers tout l'hexagone, elle n'a jamais été aussi forte et organisée.

Les oppositions au projet ont démontré, par des études complémentaires contradictoires et recours juridiques – qui ont retardé d'autant le projet – que l'État bafouait ses principes de légitimation (démocratie, défense de l'intérêt commun...) pour servir les bénéfices privés d'une multinationale et la construction d'une métropole du Grand Ouest fantasmée, nouveau sésame de la Croissance Économique.

Ainsi, le préfet de Loire-Atlantique a signé fin 2013 les autorisations de travaux du barreau routier et de destruction des espèces, sur la ZAD de Notre Dame des Landes, annonçant un futur passage en force. Ce qui ne serait pas nouveau pour imposer un grand projet industriel...

Lors de l'opération César en automne 2012, ce sont l'opposition déterminée sur le terrain et la solidarité qu'elle a suscitée, qui ont empêché le lancement du chantier. Aujourd'hui nous ne couperons pas à l'épreuve de force, même s'il est difficile de prévoir quand, où et comment... Si les prochaines élections municipales et européennes peuvent retarder l'offensive, celles-ci ne changeront rien puisque les deux partis susceptibles d'arriver aux « affaires », PS ou UMP, sont également pour le projet.

L'EMPLOI, UN FAIRE-VALOIR BIAISÉ

Tous les arguments des porteurs du projet ayant été démontés (Nantes-Atlantique saturé, bruits, rentabilité économique, coût réel d'une extension...), les pro-aéroport essaient aujourd'hui de vanter la création d'emplois et la relance de l'activité économique... par un financement majoritairement public de 600 millions d'euros largement sous-estimé et un Partenariat Privé Public en or pour Vinci (ce qui priverait par ailleurs de chantiers nombre de petites entreprises !).

De fait, la situation sociale se dégrade (fermetures d'entreprises, précarité croissante, diminution des services publics, des aides sociales et pensions...) avec en parallèle des aides fiscales croissantes pour le patronat : 50 milliards d'allègements de cotisations sociales et de crédits d'impôts, en échange de... promesses !

Les traités européens de libre échange avec le Canada et les USA vont déstabiliser encore plus de nombreux secteurs. Le projet de « ferme des mille vaches » d'Abbeville, stoppé par la mobilisation, incarne bien le modèle de l'agrobusiness, rentabilisé grâce

au prix de l'électricité obtenue par méthanisation, sans égard pour les conséquences humaines et écologiques. Si ce modèle s'impose, il éliminera l'agriculture paysanne qui résiste encore. Cette logique du tout économique, alimentée par le gouvernement, est à l'opposé des valeurs d'entraide et d'autonomie alimentaire portées par la résistance au projet d'aéroport.

UNE AUTRE ORGANISATION COLLECTIVE POUR UN PARTAGE DE LA PRODUCTION

Ce chantage à l'emploi doit être dénoncé, en lui opposant un autre modèle de production, défini collectivement, prenant en compte les paramètres humains, écologiques et sociétaux.

Par exemple, l'initiative Sème ta ZAD rassemble depuis mars 2013 zadistes et agriculteurs pour expérimenter un autre fonctionnement collectif, en remettant en culture par différentes techniques des terrains expropriés.

Cette critique en actes du capitalisme vise aussi la logique de réorganisation urbaine à l'œuvre sur l'axe Nantes-Saint-Nazaire, future métropole qui justifie aux yeux des décideurs un aéroport international, un barreau routier et toutes les zones urbanisées qui suivront ! Là aussi, la compétition économique entre pôles urbains à l'échelle mondiale légitime une politique de concentration des moyens sur les métropoles: elles doivent atteindre un seuil tel que leur poids démographique et leurs ressources garantissent un milieu économique propice à leur maintien dans la course internationale, par la rentabilité, la créativité et la mise en scène de leur attractivité. C'était le sens de l'opération Nantes Capitale Verte Européenne 2013.

NANTES, UNE MÉTROPOLE GENTRIFIÉE QUI EXCLUT

Cette concentration de richesses, de services, d'initiatives culturelles et d'infrastructures techniques réserve l'accès des centres de ces métropoles aux classes sociales aisées, simplement par les impôts locaux, le prix de l'immobilier et le mode de consommation proposé. La logique capitaliste à l'œuvre a ainsi chassé les classes modestes vers la périphérie et gentrifié le centre. Elle a regroupé les pouvoirs politiques locaux dans une présidence de communauté urbaine qui impose ses choix aux anciennes communes, intégrées et « digérées ». Le gouvernement Ayrault vient d'ailleurs d'officialiser cette tendance devenue stratégie prioritaire en désignant une quinzaine de métropoles régionales, auxquelles s'ajoutent les grandes intercommunalités, avec de nouvelles attributions. Cela ne signifie pas moins d'Etat mais réorganisation de cet appareil toujours plus au service du Capital, en temps réel.

Le transfert de l'aéroport à Notre Dame obéit à la logique de ce nouvel ordre local qui

réorganise et polarise autoritairement l'espace, proche ou régional, pour qu'il devienne incontournable, central, rentable. L'aéroport et son barreau routier sont nécessaires à la métropolisation et en découlent. Certains opposants à l'aéroport siègent justement dans les institutions qui portent, financent et gèrent ce projet : cette contradiction constitue un point de clivage fondamental et indépassable entre eux et nous. Si l'on constate déjà une désertification des campagnes, une vie ralentie des bourgs et petites villes, condamnés aux résidences secondaires ou aux cités dortoirs, la métropole l'accentuera encore pour la majorité de la population, éparpillée et isolée, avec ses déplacements quotidiens obligés entre zones d'habitation et de travail, de commerce et de loisir. Cette sociabilité minimum induite par l'organisation de la métropole ne peut qu'encourager à la passivité et décourager les velléités de résistance. Le combat contre le projet d'aéroport soulève donc des problématiques bien plus vastes, concernant le mode capitaliste de la société à venir.

POUR UN UN CORTÈGE ANTICAPITALISTE ET ANTI AUTORITAIRE

Le 22 février, nous appelons à faire entendre cette expression de façon joyeuse et déterminée dans la manifestation anti aéroport pour poser de façon explicite et visible tous ces enjeux, pour aller au fond de la critique de ce projet inutile et nuisible, avec en perspective l'émancipation sociale.

Après les échecs des luttes sociales ces dernières années, bloquer ce projet d'aéroport et gagner cette bataille de quarante ans (et nous gagnerons !) contribuerait à renverser la vapeur... en France mais aussi ailleurs car ce combat a pris une dimension internationale. Il s'agit de reconstruire un rapport de forces contre le capitalisme, pour favoriser les autres luttes et empêcher leur criminalisation, comme tente de le faire l'Etat italien qui assimile la résistance au projet de TAV Lyon-Turin à du terrorisme et qui utilise ainsi des procédures et lois d'exception, proches d'une situation de guerre.

Mener cette lutte, c'est aussi essayer de développer aujourd'hui d'autres rapports sociaux non fondés sur la compétition capitaliste et l'autoritarisme étatique.

RETROUVONS NOUS SAMEDI 22 FÉVRIER À PARTIR DE 12H, COURS DES 50 OTAGES PRÈS DE LA PRÉFECTURE, POUR AFFIRMER NOTRE REFUS DU CAPITALISME ET DE SON AÉROPORT !

Initiative soutenue par : des individus, Organisation Communiste Libertaire, groupe libertaire Lochu et Fédération anarchiste Vannes, Alternative Libertaire, COPAIN Poitiers, Assemblée libertaire Caen, Front libertaire Saint-Nazaire, (liste en cours)..

POUR STOPPER DÉFINITIVEMENT LE PROJET: 22 FÉVRIER À NANTES

Après les lois passées en catimini au Nouvel An pour pouvoir imposer n'importe quel chantier par dessus la législation encadrant l'activité des bétonneurs, la résistance au projet d'aéroport va devoir frapper fort pour maintenir le rapport de force et « suivre les enchères » du pouvoir.

UN CAP AUTORITAIRE EUROPEÛEN ?

Assiste-t-on à un véritable durcissement des législations en Europe pour l'exercice des libertés d'expression et d'action politique? Et dans la foulée une levée des obstacles et autres freins bridant les initiatives des multinationales et autres grands chantiers? Le dernier signal vient de l'Etat italien, qui réprime maintenant les opposant-e-s au tunnel du TAV Lyon-Turin avec l'arsenal législatif anti terroriste, à l'encontre de quatre personnes incarcérées pour avoir participé à une action collective de plusieurs dizaines d'opposant-e-s. Une journée de solidarité dans tout le pays sera organisée le 22 février pro-

chain, le même jour que la mobilisation nantaise

Mais avant l'Italie, l'Espagne avait aussi considérablement durci ses lois, restreignant le simple droit de manifestation par des menaces de lourdes peines, réinstaurant aussi l'interdiction d'avorter. Dans l'Hexagone, la loi n° 2014-1 du 2 janvier (1) permet à l'Etat de changer par simple ordonnance le statut juridique d'un projet et ses caractéristiques légales, de même qu'elle permet de décréter une zone d'intérêt majeur pour l'implantation d'activités économiques identifiées. Cette loi, absolument révée pour la multinationale Vinci, a été votée par une kyrielle de ministres, dont la Verte Duflo! Même si cette loi semble contradictoire avec la législation européenne, il faudra, pour la remettre en cause, compter sur les temps de réaction de l'administration européenne - quelques années? - et ce délai pourrait suffire aux partisans du projet d'aéroport pour tenter de rendre un retour en arrière impossible, une fois le bocage détruit ...

QUAND HOLLANDE SUIT LES PAS DE MITTERRAND

Cette dérive autoritaire accompagne des mesures économiques annoncées par Hollande, dignes du tournant libéral de la « rigueur » de Mitterrand en 1983. En effet, si les banques ont renoué avec les vaches grasses, les autres activités sont toujours aussi poussives avec des faillites et un chômage en hausse. À cela, il faut ajouter la fuite en avant de la politique européenne, toujours plus tournée vers la mise en concurrence avec le reste de la planète, notamment avec les accords de libre échange en préparation avec les USA et le Canada (TAFTA) ; cela annonce une dégradation prévisible des salaires, des conditions de travail, des services publics et autres prestations sociales, par une simple convergence des économies nord-américaines et européennes. Législations et mesures économiques favorables pour les capitalistes, austérité et répression pour les autres, il est urgent de montrer les dents et de résister pied à pied aux projets de Hollande

et Ayrault.

La mobilisation du 2 février dans la ville du premier ministre socialiste, contre un projet qu'il porte avec acharnement, peut donc signifier non pas l'expression d'une opposition réactionnaire - agglomérat de tous les cathos recuits, et autres bourgeois traditionnels de la Manif pour tous qui tentent de reprendre la main avec la « journée de la colère » - mais plutôt l'émergence d'un mouvement social hors de l'échiquier politicien, la montée d'une exigence d'un autre modèle de société, plus égalitaire, démocratique et moins destructrice, avec une perspective immédiate, concrète et combative.

Nous participerons à cette manifestation comme nous l'avons fait le 24 mars 2012, en appelant à un cortège anticapitaliste anti-autoritaire, sur la base de l'appel ci-contre. Retrouvons-nous samedi 22 février à partir de 12 H, cours des 50 otages près de la préfecture, pour signifier à Ayrault, Auxiette, Lavernée et autres Notebaert que la récréation est finie!

Nantes, le 27/01/14

1) cf l'article à ce sujet p.30, 31 de ce même numéro.

BONNETS ROUGES... RADICAL CHIC, ÉLECTORAL CHOC!

Le mouvement dit des « bonnets rouges » a suscité bien des interrogations souvent conclues par des positions un peu vite tranchées. Et c'est bien normal car non seulement il en a surpris plus d'un, mais encore il ne correspondait pas aux schémas auxquels nous étions habitués depuis pas mal de temps.

Un mouvement d'essence poujadiste mené par des petits et moyens patrons conjointement avec des agriculteurs productivistes et abritant des éléments d'extrême droite ?

Un mouvement de révolte plus général contre la situation économique en Bretagne qui contenait aussi potentiellement une dimension de classe ?

Un mouvement d'essence « nationaliste » utilisant des ressorts identitaires ?

Quel que soit le côté vers lequel on penche, (et nous avons déjà par ailleurs livré quelques réflexions et position à ce sujet) il faut reconnaître qu'il existe réellement des éléments qui peuvent conforter telle ou telle inclination. Et à partir

de là chacun a joué sa partition.

Que les ultra-gauche (classiques ou modernes) n'y aient vu que l'aspect interclassiste et manipulation du prolétariat par la classe dominante...

Que les antifa n'aient focalisé leur regard que sur quelques nazillons présents dans les manifs...

Que les anars classiques qui sont contre tous les drapeaux (sauf le noir !) ne constatent que manipulations et manque de clairovoyance...

...est, somme toute, bien normal et ne saurait motiver ce billet d'humeur. Je dirais même qu'il est sain de constater que de telles positions s'expriment car elles offrent à chacun un contrepoint qui permet de ne pas délirer. Que des ultragauches ne dépitent que de l'interclassisme ou que des anars grognent parce que ce mouvement n'est pas vraiment dans la ligne... libertaire est classiquement dans l'ordre des choses.

Mais soudain, depuis fin novembre, ces courants, somme toute assez minoritaires jusque-là

dans le paysage politique hexagonal ont pris une ampleur inattendue ! Nous avons assisté à un revival de la critique de l'interclassisme qui, depuis belle lurette était remise au placard des aberrations totalitaires ou des fantasmes du grand soir ! Syndicalistes, militants associatifs et politiques des diverses gauches de la gauche ou de la gauche tout court, écologistes de tout poil (1), se mirent à revêtir des vêtements tissés par tous les opposants à la collaboration de classe au fil de l'histoire du mouvement ouvrier. Il ne restait plus qu'à réhabiliter les syndicalistes révolutionnaires du début du siècle, les gauches hollandaises et austro-hongroises, les conseillistes et les anarchistes lutte de classe pour qu'une nouvelle ère de la lutte sociale s'ouvre enfin. Haro sur les réformards qui prétendaient défilier avec le petit et grand patronat ou avec les productivistes de la FNSEA ! Haro sur ces nationalistes (potentiellement fascistes, sauf quand il s'agit de produire français) ! Vive les rassemblements clairement « de classe » et sans ambiguïté avec les patrons.

Malheureusement cette poussée de lucidité qui pourrait fleurir bon une retrouvaille avec un positionnement révolutionnaire n'aura duré que le temps que vivent les roses, juste avant les élections !

Tous ces tartufes de la lutte des

classes s'apprennent, bien entendu, à voter PS au second tour dans quelques mois, voire au premier. Ou bien EELV pour sauver les meubles. Pour contrer le FN et le fascisme qui menace, bien entendu ! Or, le PS ce n'est pas la collaboration de classe c'est bien connu ! C'est vrai que le PS et EELV ne collaborent pas vraiment... avec le prolétariat ; ils l'exploitent.

Dans ces critiques hypocrites aux alliances de classe ce ne sont pas ces alliances en elles-mêmes qui sont visées mais le fait qu'elles s'expriment et se nouent dans et par un mouvement social relativement large et que, par conséquent, leur contestation pourrait bien naître à l'intérieur du mouvement lui-même. Et dans ce cas l'interclassisme institutionnel, celui des élections, pourrait se voir directement mis en question. C'est ce qu'ils doivent à tout prix éviter.

JPD

(1) Les deux oreilles de la bêtise peuvent être attribuées à Denis Baba (La décroissance décembre 2013), selon qui la mobilisation bretonne qui nous occupe ici ne serait rien moins qu'une manifestation de la « décomposition sociale » que nous vivons et dont les signes sont « les pleurs face aux difficultés de la vie (chômage, bas salaires...) qui l'emportent sur toute capacité à raisonner ». Ce mépris à l'encontre des ouvriers bretons qui se mobilisent pour sauver leur aliénation » le dispute à celui de Mélanchon pour qui ces derniers ne sont que des « nigauds, cléricaux et esclaves... enrôlés de force »

QU'EST-CE QUE FAIRE DE LA POLITIQUE AUJOURD'HUI?

LES CONSÉQUENCES DE LA DÉPOLITISATION DANS LE SALARIAT ET AILLEURS



Cet article tente de traduire des échanges de textes, interrogations récurrentes sur ce qui nous tient à cœur et aux tripes, et de discussions qui eurent lieu sur le sujet au cours de l'année 2013...

Interrogations, car dans un contexte toujours plus sévère en ce qui concerne le contrôle sécuritaire, la répression, la pacification citoyenne, il est de plus en plus rare de rencontrer ou d'entendre un autre son de cloche en dehors des médias de contre information.

La dépolitisation est un processus qui a pour résultat une détérioration de nos vies. L'organisation cohérente du profit au sein de l'ordre bourgeois de notre naissance à notre mort est l'un des vecteurs de nos aliénations. Les conséquences de cet ordre bourgeois se manifestent dans le travail, les médias, l'école, dans notre quotidien. Alors, comment pouvons-nous faire de la politique ensemble concrètement au milieu de ce processus de dépolitisation sur nos lieux de travail et en dehors. Ce questionnement peut aussi se baser sur des expériences concrètes, des outils sur le long terme et non d'action ponctuelle sans suite, du type manifestation saute mouton pour s'appropriier l'espace et le temps collectivement chacun-e-s... Pour compléter, il est nécessaire de rappeler les transformations du monde du travail et l'émiettement de la classe ouvrière/l'émiettement du travail qui rend difficile la politisation dans les

luttons sociales. Des luttons qui sont le plus souvent défensives (luttons dans les entreprise / des associations libres et non institutionnelles dans les quartiers populaires ou non) et souvent sans perspective d'extension.

Il semble important de s'interroger sur la question du travail, mais aussi de souligner les ambiguïtés du salariat (CDD-CDI-précarité). En effet, dans une société totalitairement centrée sur le travail, comment amener une politisation dans une perspective de remise en cause de ce même salariat par une critique émancipatrice. Dans les quartiers aussi, la bureaucratisation des institutions, la société civile ferment tout horizon politique si l'on n'est pas citoyen et bien assimilé. Elle ne tolère aucune création libre et égalitaire autre que son modèle dominant. Déraciner la question de l'honneur lié au travail, de l'idéologie dominante et de son système de représentation passe par des perspectives révolutionnaires de changement social et donc d'une politisation des luttons et des mouvements sociaux.

Ce dispositif idéologique de la domination appliquée mélange volontairement politique et bureaucratie et sépare le social de l'ordre politique plutôt que de dénoncer l'occultation de ce qui devrait préoccuper et occuper tout un chacun-e-s, c'est-à-dire, l'égalité. On peut se demander comment aujourd'hui des personnes persévèrent encore et toujours en dehors des ornières tracées par une politique de la domination qui envisage de tout contrôler. Cet ordre bourgeois a son corollaire idéologique déresponsabilisant, les urnes. Mais aussi, tant que les luttons au sein des institutions comme la justice, l'éducation, le travail, l'environnement sont séparées, plus cette ordre hégémonique augmente sa marge de manœuvre. Cette marge de manœuvre devient d'autant plus étroite lorsqu'une lutte survient et dépasse ces séparations. Le salariat dans tout ça a un rôle central et les organisations sensées le défendre ne proposent plus qu'une participation à sa gestion et prônent une séparation stricte entre ses revendications immédiates et la politique. Évidemment, cette ruse est volontaire et sert à mieux contrôler les luttons, comme il est écrit plus haut, pour asseoir un monopole de la négociation

avec le pouvoir en place et les patrons, telle une relation entre un même subordonné à ses parents.

LA FIN DES GRANDS MOUVEMENTS OUVRIERS EN EUROPE?

Suite à différentes grèves et luttons pour l'amélioration de son quotidien, la classe ouvrière obtient des avancées non négligeables, telles : des réductions du temps de travail et la fin du travail des enfants, l'obtention d'un salaire de base, la création d'un système de sécurité sociale et du mutualisme, l'application de mesures hygiénistes, le droit à l'association, etc.

Au début du XXe siècle, ces avancées ne sont pas le fruit du hasard, mais le moteur de «progression» vers la société moderne et industrielle... dans l'optique du positivisme et du droit contractuel et abstrait. Cependant, des perspectives pouvaient être élaborées dans le dépassement des intérêts immédiats et l'élaboration d'une association internationale des travailleurs pour œuvrer avec force dans la solidarité face au patronat. Puisque le patronat de l'époque imposait à ses ouvriers de vivre dans de grandes concentrations d'usines, les ouvriers pour défendre leur vie et leurs intérêts de classe s'organisèrent de manières offensives, sous forme de grèves plus ou moins longues, de mutineries, de sabotages ... jusqu'à la fin des grandes concentrations ouvrières.

Les concentrations ouvrières européennes du passé ont disparu, ainsi que le paternalisme patronal du début du XXe siècle.

Dans les années 1970-80, l'heure est à l'automatisation de la production. L'accroissement d'une classe «moyenne» et l'industrialisation achèvent les luttons du passé. La modernisation de la production désincarne de plus en plus l'ouvrier de son travail. Le dévoiement de l'autogestion ou de l'auto-organisation créent un mythe ou un miroir aux alouettes, d'autant plus délétère à travers la cogestion. C'est également à cette période que les grandes centrales syndicales tournent le dos à leur base ouvrière. C'est-à-dire qu'elles ne jouent plus leur rôle de défense de la classe ouvrière, mais un rôle de représentant intermédiaire entre l'ouvrier et son patron. Dès lors, le syn-

dicalisme n'est plus un outil de lutte et de transformation sociale. Il reste relégué à un simple appareil du pouvoir bourgeois, ou au mieux à faire de la médiation en jouant les pompiers de service. Quant aux partis politiques, il y a longtemps que ces derniers ne sont plus dans la lutte et font semblant d'agir dans les intérêts de la plèbe. Dans L'État et la Révolution, Lénine a bel et bien démontré cela à travers cette citation: «Les démocrates petit-bourgeois, ces pseudo-socialistes qui ont substitué à la lutte des classes leurs rêveries sur l'entente des classes, se représentaient la transformation socialiste, elle aussi, comme une sorte de rêve sous la forme, non point du renversement de la domination de la classe exploiteuse, mais d'une soumission pacifique de la minorité à la majorité consciente de ses tâches. Cette utopie petite-bourgeoise, indissolublement liée à la notion d'un État placé au-dessus des classes, a abouti pratiquement à la trahison des intérêts des classes laborieuses, comme l'a montré, par exemple, l'histoire des révolutions françaises de 1848 et 1871, comme l'a montré l'expérience de la participation "socialiste" aux ministères bourgeois en Angleterre, en France, en Italie et en d'autres pays à la fin du XIXe siècle et au début du XXe.»

- Par ailleurs, ce même Lénine se contredira dans la pratique en instaurant le Capitalisme d'État -

Ainsi, Les luttes pour l'auto-émancipation des travailleurs deviennent de plus en plus défensives, à défaut d'être dans l'offensive. Raoul Vaneigem a illustré cela dans la première strophe suivante:

«La vie s'écoule, la vie s'enfuit,
Les jours défilent au pas de l'ennui
Parti des rouges, parti des gris
Nos révolutions sont trahies
Le temps s'achète au supermarché
Le temps payé ne revient plus
La jeunesse meurt de temps perdu»

Ce manque de perspectives influence les luttes actuelles. Elles sont de plus en plus parcellaires et liées à des intérêts immédiats. Ce phénomène social procède du «désenchantement du monde» et de la difficulté de penser les luttes de manière plus globalisante mais surtout de la proportion que nous avons de le reproduire.

MOUVEMENTS RÉCENTS ET ACTUELS DANS LES ENTREPRISES

Dans les entreprises, nous constatons que presque toutes les luttes ont entériné des défaites par la négociation des intérêts immédiats, telle une plus-value des indemnités de licenciement



et autres indemnités. Le syndicalisme de cogestion et quelque fois de lutte est dans un rapport inféodé du social à la politique. Cela a pour effet de mettre en concurrence les syndicats et leurs adhérents vers un «meilleur pire», telle entreprise est en grève et celle d'à côté ne l'est pas alors qu'elles travaillent dans le même secteur industriel. Restreindre les luttes entretient l'occultation des rapports de force, crée du cloisonnement, de la manipulation au racisme tout cela participe à une reproduction, de la hiérarchisation du pouvoir. A cela, les bureaucraties syndicales supposent qu'il y a un «bon» et un «mauvais» ouvrier en lutte. Elles ne vont pas défendre celui qui arrive en retard à son boulot, prétextant qu'il pourra le faire seulement après la révolution. Pour démêler ces différentes problématiques, l'essentiel est d'ouvrir les luttes d'entreprise vers d'autres aspirations et constructions des désirs, afin que les participants s'approprient leurs luttes.

NOTRE DAME DES LANDES UNE LUTTE RÉACTIVE VERS UNE RÉSISTANCE OFFENSIVE ET MULTIFORME

A contrario des luttes d'entreprise, les personnes mobilisées contre l'Ayrault-port de Notre Dame de Landes se sont rassemblées contre un projet inutile et destructeur de l'environnement. De ce simple dénominateur commun, des convergences se sont créées. Des revendications claires ont été exprimées contre le productivisme, la destruction des terres agricoles, le libéralisme économique, etc. Loin des stéréotypes ou de l'alliance du patro-

nat breton et de son salariat docile et déferant, Notre Dame des Landes est une des alternatives concrètes où des pratiques de démocratie directe sont effectives et performatives dans un cadre anti-capitaliste. C'est sur ces bases de construction que tend ce terrain de lutte et son influence future n'est pas à négliger. Notre Dame Des Landes est également un lieu de construction et d'appropriation d'une conscience politique dans des rapports de force au quotidien. Les ZADistes, les paysan-ne-s, ses habitants sont confronté-e-s aux contrecoups de différentes forces réactionnaires et un musellement de leur lutte. Les médias dominants n'en ratent pas une pour les dénigrer. Les partis politiques institutionnels et d'institutionnalisation et autres O.N.G. récupèrent les revendications environnementalistes et écologiques. Les forces de répression policières procèdent à des assauts et fort heureusement s'enlisent dans le bocage breton. De fait, si les résistances de Notre Dame des Landes restent dans cette dynamique offensive, une nouvelle perspective s'ouvrirait. L'heure du vieux monde, du statu-quo est potentiellement à la casse.

INTERVENTIONS DANS LES LUTTES ET PRATIQUES MILITANTES

Qu'est ce que pour nous ne pas faire de la politique ? Occulter ou dénier le rapport au pouvoir ... vers le meurtre politique symbolique. Certains groupes politiques, «les spécialistes des luttes spéciales», préfèrent se tourner vers le rassemblement affinitaire sans réelle stratégie. Plutôt qu'approprier le pouvoir, ils jouent sur la

séparation et sont dans le rapport hiérarchisée de la chefferie puritaine et de ses suiveurs, dans l'entre-soi. Ils reproduisent ! Plutôt que de «mettre le feu à la plaine» en élaborant par débat interposé un discours collectif cohérent. Et ainsi mettre en œuvre dans ce sens outils et moyens de lutte. Ce sont les mêmes d'ailleurs qui nient la montée vers l'égalité dans les luttes de libération « nationale » et pour cause quand on fonctionne d'une manière féodale entre obligés, vassaux et fatwa.

Nous pouvons leur opposer qu' « (...) ils ne peuvent plus percevoir, les éléments d'une situation donnée qu'en évaluant l'importance de ces éléments à l'aune de leurs intérêts égoïstes». Et les rejeter dans leur filet sur ce fait. Mais aussi que pour nous, l'ouverture vers les assemblées populaires n'est pas de la pure idéologie, ni puritanisme d'avant-garde, ni féodalisme dévoyé.

QUELLE BASE D'INTERVENTION POLITIQUE DANS LES LUTTES ET LES MOUVEMENTS SOCIAUX ?

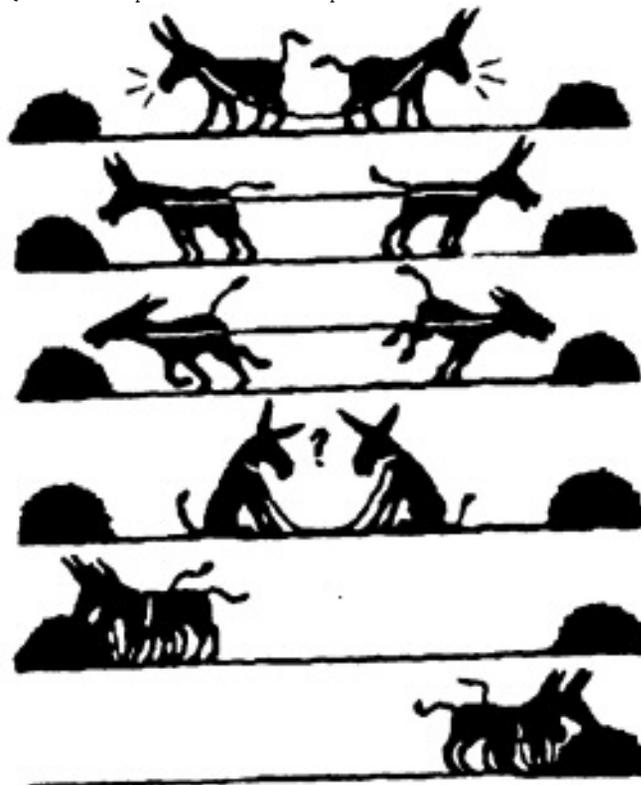
Pousser vers la démocratie et l'action directe, l'émancipation, l'appropriation et l'appropriation collective du pouvoir pour peser sur la réalité... De fait, qu'est ce que nous ratons dans les mouvements ? L'expérience ne joue plus le rôle qu'elle avait par le passé... On se méfie à tort ou à raison de celles et ceux qui l'apportent. Aussi lutte t'on plutôt avec plaisir (épanouissement de chacun-e-s). Certes, cela a son importance, mais facilite le consumérisme et l'hédonisme dans les luttes. Le fait de passer d'une lutte à une autre, nous fait passer à côté de certaines luttes ou expérience.

En outre, nous ne pouvons occulter les rapports inconscients d'une dépendance possible d'une personne à une autre qui capitalise plus d'expérience.

QU'EST-CE QUI NOUS BLOQUE À CE NIVEAU ?

La stratégie par rapport au local est une tactique cohérente pour satisfaire une stratégie plus large. Les mécanismes qui bloquent, viennent des contradictions ou compromissions. «Pas envie de servir la soupe ! » ... Et pourquoi pas ? Même si le quantitatif est rarement au rendez-vous, le qualitatif permet d'avoir un discours qui dépasse les simples problèmes pratiques et d'envisager une suite. Faire dans la compromission, ne nous dérange pas car les rapports de force sont importants et créés des rapports de confiance pour dépasser les problèmes. Le discours peut aussi suivre avec cette confiance réciproque ac-

Quand deux composantes d'une lutte comprennent leurs intérêts communs...!?



quise au fil d'une lutte et dépasser cette impression de se demander si l'on ne va pas s'égarer. Et ainsi, crée la possibilité d'un discours commun cohérent pour concilier le court terme et le long terme dans une pratique cohérente non réifiée avec son environnement, avec autrui et soi-même. Pour dépasser la défense des droits, vers un discours commun stratégique. En outre, cela évite la confusion des outils, des moyens avec la fin. Il est également souhaitable de rentrer dans l'univers de chacun-e-s en faisant l'effort pour comprendre et envisager de bouger ses propres murs afin d'évoluer... et ainsi se construire, en se tirant vers le haut ensemble. Partager l'expérience est déterminant dans une relation au groupe et autrui.

En sabotant les pratiques de reproduction au sein d'un mouvement ou d'une lutte quand il n'est plus possible de trouver la moindre alternative à des pratiques policées, par exemple. On peut ainsi s'ouvrir de nouvelles perspectives, une porte de sortie afin de rebondir ailleurs là où l'on ne nous attend plus. Cela sert à faire éclater les contradictions évidentes entre les pratiques et les objectifs à long terme dans un rapport de force à l'intérieur de pratiques réformatrices par exemple.

Cela permet aussi de réinterroger le problème de la légalité et de l'illégalité. Ce rapport dialectique ne doit pas être séparé comme le fait la société civile. Dans leur rapport colonial avec une lutte, les institutionnels reproduisent ces rapports de domination comme le fait l'état avec la monopolisation de sa violence à l'intérieur d'un mouvement.

Après tout cela, dès lors, en tant que sujet, nous pouvons faire émerger une conscience de classe et mettre le doigt ou cela fâche, la propriété privée, l'égalité de tous et remettre en cause le modèle productif dominant.

COMMENT APPARAÎTRE POLITIQUEMENT ?

Nous pouvons constater une carence au moment de trouver nos modes d'action et de structuration sur le long terme et aller de l'avant en utilisant les outils et moyens disponibles de lutte que nous créons pour ne pas



dépendre des institutions. Être réformistes et révolutionnaires... étonnant que le PS face mieux que l'UMP ... Comment apparaître politiquement sans être récupérés, déformés par le discours dominant des médias. Nous pouvons comprendre l'émancipation comme une libération individuelle et collective face aux différents modes de domination : économiques, politiques, sociaux et culturels. De la sorte, penser l'émancipation implique de connaître et de comprendre les dynamiques qui lui font obstacle, ainsi que les espaces sociaux dans lesquels elle peut ou doit advenir.

Nous pouvons affirmer et distinguer que dans les urnes se traduit bien un endroit de la politique institutionnelle, citoyenniste, bureaucratique, de la politique politicienne et un envers de cette politique. Cet envers est la conséquence de cette politique de la domination.

C'est celle du : «circuler y'a rien à voir» en dehors de ce qui est institutionnel. Cette politique-là, c'est la dépossession des moyens et des buts et de ce qui rend vivant tout un chacun. C'est-à-dire, de s'occuper de ce qui nous regarde. Ces pratiques de domination ont pour but de désincarner dans le temps et l'espace les habitants.

Dans ce climat favorable aux mandarins et aux bureaucrates déconnectés de la réalité sociale, nous constatons un émiettement des différentes traditions critiques qui finalement nous proposent comme horizon indépassable de continuer ce que nous subissons.

Il s'agirait de se demander comment il est possible de tracer un chemin pour se libérer de cette tradition de la domination et de mettre en place des formes d'organisation sociale alternative. De proposer quels pourraient être les moyens, les outils de ces pratiques de lutte qui rendent possibles de tels processus d'émancipa-

tion et ce qui pourrait les mettre en branle.

Certaines pratiques militantes sont souvent ponctuelles et n'envisagent aucun projet de transformation politique et sociale sur le court ou le long terme. Ces pratiques trouvent leur fondement dans la difficulté de se reconnaître dans ce qui s'est déjà fait par le passé. Mais aussi dans le refus de reproduire les rapports humains tels que nous les ont imposés la famille, l'école, l'État. Sans bien sûr nous laisser choisir entre ça et autre chose. Cette autre chose en devient du coup plus difficile à appréhender.

Cette reproduction conditionne nos rapports au monde en déléguant à l'État papa-maman ce que nous pourrions tout aussi bien faire nous-mêmes en réalisant très mal bien sûr la reproduction de la domination dans les rapports sociaux. Alors pourquoi laisser faire cette politique coloniale de pacification des esprits et des corps, cette politique de la hiérarchisation et de la bureaucratisation. Ce rapport au pouvoir qui pourtant nous concerne toutes et tous.

Il ne faut pas se perdre et confondre les moyens et les outils de cette émancipation avec ce que nous pourrions entrevoir et comprendre comme horizon émancipateur. L'émancipation est la mise en pratique d'un discours par et pour une commu-



nauté qui souhaite inverser l'ordre établi, résister aux différentes formes d'aliénation, s'appropriier des lieux de liberté, créer de nouvelles formes de vie sociale, concevoir des alternatives, cette manière là de lutter c'est créer...

Au-delà des alternatives en prise avec les sphères économiques et politiques, l'émancipation passe aussi par des formes de résistance culturelle, une lutte de l'information, sans lesquelles il demeure impossible d'envisager le monde autrement que par des ornières imposées. Ces dimensions de l'émancipation nous semblent intimement liées. On ne peut envisager de remettre en cause des conditions matérielles sans prise de conscience. Ni de résistances culturelles véritablement critiques qui prennent en compte les différentes situations concrètes. Ces deux dimensions pourtant s'incarnent dans des champs de bataille spécifiques.

En conclusion, déraciner la question de l'honneur lié au travail de l'idéologie dominante, de sa reproduction et de son système de représentation passe par des perspectives révolutionnaires de changement social, et par la suite une politisation des luttes et des mouvements sociaux vers un projet de vie communiste anarchiste.

OCL STRASBOURG



RÉFORME DE L'INSPECTION DU TRAVAIL

LE MEDEF EN RÊVAIT, LE PS L'A FAIT! DE NOUVELLES ATTAQUES CONTRE LES DROITS DES TRAVAILLEURS

Un an après la contre-réforme d'insécurité des parcours professionnels, le gouvernement s'apprête à faire passer un projet de loi portant réforme de l'inspection du travail, dit «Plan Sapin», qui constitue de nouvelles attaques graves contre les droits des travailleurs.

Après plusieurs mois de mobilisation interne rythmée par les grèves, manifestations, envahissements de réunions de la direction, actions diverses (1), les agents de l'inspection du travail se tournent vers les syndicats de salariés pour construire avec eux des convergences dans la lutte contre le plan Sapin, avec en particulier l'organisation d'un meeting contre la casse de l'inspection du travail le 27 janvier à la Bourse du travail.(2)

Cette réforme réorganisant de façon significative l'inspection du travail, s'effectue en principalement deux temps. En septembre 2013, l'extinction progressive du corps des contrôleurs du travail a été décidée par décret du gouvernement. La prochaine étape est, dans le cadre d'un projet de loi qui sera soumis au Parlement en février 2014, la mise en place des unités de contrôle qui seraient dotées d'un nouvel échelon hiérarchique et éclateraient le modèle historique de la section.

Les conséquences de la réorganisation, si elle n'est pas stoppée, sont d'une part une baisse des effectifs et une réduction des moyens qui affectera en particulier les salariés des petites entreprises, et d'autre part, une remise en cause de l'indépendance des agents de contrôle, c'est à dire de leur capacité à répondre à la demande des travailleurs et non à celle de la hiérarchie.

LA BAISSÉ DES EFFECTIFS ET LA RÉDUCTION DES MOYENS AU SERVICE DES TRAVAILLEURS

Comme tout service public, les services de l'inspection du travail subissent les suppressions de postes liées à la RGPP («révision générale des politiques publiques») puis la MAP («modernisation de l'action publique»), se fixant pour objectif la réduction des dépenses publiques. De 2011 à 2012,

on observe une suppression de 166 postes soit la diminution de 5 % des effectifs. Avec la réforme en cours, la baisse des effectifs déjà insuffisants s'accélère, alors même que les besoins s'amplifient dans un contexte de crise sociale, de chômage de masse et de dégradation des conditions de travail. En 2014, la suppression de 208 postes est annoncées dans l'ensemble du système d'inspection du travail, et près de 10 % des effectifs de contrôle seront purement et simplement supprimés.

LA SUPPRESSION DU CORPS DES CONTRÔLEURS DU TRAVAIL

L'aggravation de la réduction des moyens passe en particulier par la «mise en extinction du corps des contrôleurs de travail» qui a déjà pris effet par suite d'un décret de septembre 2013 : il n'y a plus désormais de concours permettant de recruter des agents dans ce corps, voué à la disparition progressive.

Actuellement, les contrôleurs du travail sont affectés au contrôle des entreprises de moins de cinquante salariés, et représentent les deux tiers des effectifs de contrôle. Les inspecteurs du travail, représentant un tiers de ces effectifs, contrôlent les entreprises de plus de cinquante salariés, et sont dotés d'attributions particulières en matière de décisions administratives, concernant par exemple les licenciements des représentants du personnel qui ne peuvent se faire sans leur autorisation.

La suppression du corps des contrôleurs du travail, représentant la plus grande partie des agents de l'inspection du travail, met en question le sort de deux tiers des effectifs de contrôle.

Le ministère communique sur un «plan de transformation de l'emploi» d'une durée de dix ans, véhiculant l'idée selon laquelle les contrôleurs deviendraient, simplement, des inspecteurs du travail. En réalité seuls 15 % des contrôleurs du travail, par la voie d'un examen particulier (et arbitraire), deviendront inspecteurs du travail. Pour les autres, les «85 %», le ministère table essentiellement sur les départs à la retraite, et ne donne aucune réponse précise sur le devenir des agents qui à l'issue des dix ans du

plan de transformation, seraient toujours contrôleurs du travail dans les services.

Outre les incertitudes et angoisses générées pour les agents concernés (qualifiés de «résiduels» par le ministère), cela signifie qu'il n'y pas une réunification des deux corps en un corps unique de contrôle, mais l'éradication de l'un de ces deux corps, qui se trouve être le plus nombreux.

Alors que le non-remplacement des contrôleurs est formellement acté par décret, le ministère ne donne en revanche, aucune garantie que le corps restant, celui des inspecteurs, voit ses effectifs augmenter à proportion de la suppression des postes de contrôleurs du travail. Dans un contexte d'austérité, il est très probable qu'au contraire, la suppression du corps des contrôleurs du travail consiste purement et simplement en un vaste plan de suppression d'emplois dans l'inspection du travail.

LA RÉORGANISATION: POSTES D'ENCADREMENT CONTRE POSTES DE TERRAIN, FLEXIBILISATION DE L'ORGANISATION...

Si le projet de loi Sapin est adopté par le Parlement, les effectifs de contrôle seraient également amputés par la mise en place d'un nouvel échelon hiérarchique : les Directeurs/rices des Unités de Contrôle, de leur petit nom «DUCs». Il y aurait là une explosion de la hiérarchie déjà pléthorique qui puiserait massivement dans les effectifs de contrôle. En Ile-de-France par exemple, sur les cinquante suppressions de postes de contrôle à venir, onze résulteraient de la réduction générale des effectifs, tandis que les trente neuf autres seront la conséquence des créations de postes de DUCs.

Dans ce contexte, la réorganisation de l'inspection du travail en Unités de contrôle, prévue par le projet de loi Sapin, prend un relief particulier. La conséquence serait aussi une flexibilisation de l'organisation qui permettrait d'accompagner la baisse des effectifs beaucoup plus facilement qu'il ne serait possible dans le modèle actuel.

A ce jour, les agents de l'inspection du travail sont organisés en «sections». Chaque section comprend, normalement, un inspecteur, deux contrôleurs et deux secrétaires.

1- <http://www.youtube.com/watch?v=TvsuxYRUrq>
2- <http://inspection-du-travail.webnode.fr/Blog/contre-le-plan-Sapin>

Avec la réorganisation prévue par le projet de loi, il y aurait un-e seul-e agent de contrôle par section, et des «unités de contrôle» seraient mise en place qui regrouperaient huit à douze agents de contrôle ainsi qu'un «pool» de secrétaires dont le nombre n'est pas précisé. L'échelon de référence ne serait plus la section, mais l'unité de contrôle. Le nombre d'agents dans une unité de contrôle serait variable, ce qui laisse prévoir un redécoupage permanent des sections, au fur et à mesure de la diminution du nombre des agents dans les unités de contrôle...

Quant aux services d'appuis aux sections, dit «appui ressources méthodes», présents à ce jour dans chaque département, ils seraient régionalisés, à des fins de réductions d'effectifs, ce qui les éloignerait des agents de contrôle et réduirait leur capacité à les soutenir, alors même que ces services, en mutualisant les outils, ressources et pratiques, cristallisent la dimension collective du travail, dont se gargarise la réforme mais que celle-ci en réalité sabre complètement.

LA TRANSFORMATION DE L'IT ET DE SA RELATION AVEC LES TRAVAILLEURS.

La réduction des moyens cible avant tout les postes des agents œuvrant concrètement sur le terrain : les agents de contrôle, d'appui et de secrétariat, en particulier ceux des catégories les moins élevées dites «B» et «C», généralement issues de milieux plus populaires. A contrario, la hiérarchie et les catégories les plus élevées, d'origine généralement plus privilégiée, se voient confortée voire renforcées par la réforme en cours. La réforme redessine le visage de l'administration et produit des enjeux relatifs à sa relation avec l'utilisateur, la hiérarchie et le pouvoir.

LA CAPORALISATION DE L'IT ET LE DÉTOURNEMENT DE SON ACTION AU PROFIT DES INTÉRÊTS DE L'ÉTAT

Le projet du ministère est de mettre en place un échelon hiérarchique supplémentaire. Les Directeurs d'Unité de contrôle («DUCs»), si le projet de loi parvient à rentrer en vigueur, auraient tout loisir pour encadrer les agents de contrôle, et tout pouvoir pour effectuer des contrôles dans les entreprises déjà contrôlées par inspecteurs et contrôleurs. Cette nouvelle prérogative de la hiérarchie aggrave considérablement les risques d'atteinte à l'indépendance des agents de contrôle telle que définie par la convention internationale de l'OIT, sur les dossiers

jugés sensibles politiquement. Le risque d'influence extérieure induit a été relevé par le Conseil National de l'Inspection du Travail lui-même (3). Les pressions pro-patronales, qui existent déjà aujourd'hui (4) (ex. récente affaire Tefal (5)) pourraient se multiplier.

Alors que le ministre face à la mobilisation en cours dans les services, communique sur de prétendus nouveaux pouvoirs de l'inspection du travail (6), il apparaît que la plupart des nouveaux moyens, notamment les sanctions administratives et le sanction pénale, seront en réalité contrôlée par les Directeurs régionaux des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi («DIRECCTE»), qui sont soumis au pouvoir politique et sous l'autorité du préfet, sans compter la gestion en discrète et coulisse des manquements ainsi dépénalisés des employeurs (pas de publicité des sanctions, pas de partie civile, pas de recours possible par un tiers...) (7)

Renforcer la hiérarchie, c'est lui donner davantage de moyens, au quotidien, pour détourner l'inspection du travail de la demande sociale, et mieux lui imposer des objectifs relayant prioritairement les intérêts de la machine étatique et non ceux des travailleurs. Il est par exemple de notoriété que le ministère ne fait jamais de la durée du travail, un thème de campagne prioritaire, alors même que c'est un sujet central dans les réclamations des salariés, par ailleurs au cœur d'une série d'enjeux relatifs à la santé au travail, aux troubles musculo-squelettiques, aux risques psychosociaux... En revanche, le pouvoir privilégie et met en avant par exemple les opérations ciblées sur le travail illégal, dont l'intérêt pour l'Etat est de recouvrer certaines recettes fiscales(8).

Le renforcement des sections spécialisées, prévue également par le plan Sapin, participe de la même logique visant à encadrer l'action des agents de contrôle, sur certaines thématiques particulières répondant prioritairement aux intérêts économiques ou besoins de communication de l'Etat, et non à ceux des travailleurs.

Le cadre généraliste de l'inspection du travail doit lui permettre au contraire d'avoir toute latitude pour répondre à la demande sociale telle qu'elle s'exprime sur le terrain, dans le cadre d'une relation directe avec les travailleurs qui guident l'action des agents. Avec la réforme en cours, c'est aussi cette relation directe entre l'agent de contrôle et l'utilisateur qui est menacée étant donné les incertitudes

pesant en particulier sur les permanences ouvertes au public, ce qui tarifierait la source des réclamations des salariés à l'origine des interventions des agents de contrôle.

Des enjeux de nature sociologique pourraient conduire également à fragiliser le lien entre l'inspection du travail et les usagers... L'éviction des classes populaires de l'administration et du corps de contrôle, creusant l'écart avec les usagers les plus précaires.

La disparition du corps des contrôleurs du travail, appartenant à la catégorie «B», impacte les effectifs, mais aussi la composition sociologique de l'administration intervenant sur le champ du travail, pesant nécessairement sur la relation avec les usagers.



A l'issue de l'extinction de ce corps, les agents de contrôle ne seraient plus que des inspecteurs du travail, c'est-à-dire des agents de la catégorie «A». Largement déterminé par l'origine sociale, le niveau de diplôme requis pour réussir le concours d'inspecteurs fait que ceux-ci sont généralement moins issus des classes populaires que les contrôleurs du travail, bien qu'il y ait toujours des exceptions. L'écart risque de se creuser, sociologiquement, entre les agents de l'inspection du travail et les salariés, leurs usagers.

L'objectif de la réforme est aussi de remplacer à terme les agents de secrétariat des sections, relevant de la catégorie C, par des secrétaires administratifs de catégorie «B», remplissant des fonctions d'« assistants de contrôle. Après la suppression dans les administrations de la catégorie «D», dont les agents remplissaient des missions aujourd'hui externalisées (nettoyage...), le recul de la catégorie «C» prolonge le mouvement d'éviction des classes populaires de la fonction publique.

Les passerelles entre les corps, par la voie de concours internes, permettaient jusqu'à présent à bon nombre de secrétaires de section de devenir

3- <http://paris.demophere.eu/rv/30625>
 4- Une hiérarchie pléthorique, inutile et parfois harceleur et criminelle http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/02/02/moi-romain-32-ans-inspecteur-du-travail-mort-de-mon-metier_1637884_3224.html
 5- <http://www.humanite.fr/social-eco/le-plan-sapin-inquiete-les-sages-de-l-inspection-552128>
 6 - http://www.sud-travail-affaires-sociales.org/IMG/pdf/SU_D_Travail_Un_ministere_de_plus_en_plus_soumis_aux_pressions_patronales_et_politiques.pdf
 7 - <http://www.humanite.fr/social-eco/info-lhumanite-tefal-mis-hors-jeu-l-inspectrice-du-555179>
 8 - <http://rue89.nouvelobs.com/2013/10/22/michel-sapin-repond-inspecteurs-travail-greve-246851>



contrôleurs du travail, et à des contrôleurs de devenir inspecteurs du travail, permettant ainsi à des agents issus de classes populaires d'accéder par la mobilité interne à des postes, de contrôle en particulier, auxquels ne leur auraient pas permis de prétendre initialement leur niveau de diplôme.

Tandis que les possibilités de passerelles restent indéterminées entre les futurs secrétaires administratifs et les inspecteurs du travail, il est clair que la réforme restreint considérablement l'accès de toute une partie de la population à l'administration du travail, et au corps de contrôle de l'inspection du travail.

LES SALARIÉS DES PETITES ENTREPRISES, GRANDS PERDANTS DE LA REFORME

Le corps mis en extinction des contrôleurs du travail, à la fois le plus

nombreux, le plus populaire, est aussi celui dont les missions sont au plus proche des salariés les plus précaires, car spécialisé sur le contrôle des entreprises de moins de cinquante salariés, tandis que les inspecteurs du travail contrôlent les entreprises de plus de cinquante salariés.

La mise en extinction du corps des contrôleurs du travail fait disparaître cette spécialisation et répartition des missions entre les deux corps. Or si le corps unique voulu par la réforme sera compétent pour contrôler les entreprises quelque soit leur effectif, le risque très probable, dans un contexte de pénurie d'effectifs, est que ce soit le contrôle des grandes entreprises qui soit privilégié, dans la continuité de ce que font actuellement les inspecteurs du travail, et aussi parce que les grandes entreprises sont généralement dotées de représentants du personnel en capacité d'entretenir des liens réguliers avec l'inspection, alors que les petites entreprises en sont très souvent dépourvues.

Les salariés des petites entreprises sont en conséquence les grands perdants de la baisse des effectifs et de la réduction des moyens. Cet aspect fonctionnel de la réforme est cohérent

avec ses implications sociologiques creusant l'écart avec les classes populaires, et correspond à la volonté explicite du gouvernement d'alléger le contrôle des PME(9)...

En conclusion, la réforme en cours de l'inspection du travail s'inscrit dans un contexte général et historique de recul des droits des travailleurs, en particulier des plus démunis d'entre eux, au profit des intérêts capitalistes. Lors de l'action à Solferino, le 22 octobre 2013, les inspecteurs et contrôleurs du travail qui se sont enchaînés symboliquement accrochaient aux grilles du siège du PS une banderole signifiant «Le MEDEF l'a rêvé, le PS l'a fait»(10). Cette réforme met en exergue, s'il en était besoin, l'inutilité de nourrir toute illusion à l'endroit d'un pouvoir politique affichant une parfaite continuité dans la régression sociale depuis quarante ans, et la nécessité d'une lutte collective déterminée. Alors que la mobilisation se construit depuis plusieurs mois pour faire face au Plan Sapin, un enjeu particulier réside dans la convergence entre les agents de l'inspection du travail et les salariés et leurs syndicats, pour la défense d'une inspection du travail au service des travailleurs...

9- http://www.sud-travail-affaires-sociales.org/IMG/pdf/SU_D_Travail_Les_pretenus_nouveaux_pouvoirs_de_l_inspection_du_travail.pdf

10- <http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/breves,2137/michel-sapin-preside-la-commission,17254.html>

11- <http://www.inspection-du-travail-va-mal.fr/article-soir-3-debat-sur-la-reforme-sapin-120879703.html>

12- <http://www.youtube.com/watch?v=TvswwxYURqç>

ANI OU LA CASSE SOCIALE GÉNÉRALISÉE

Cet article ne vise pas à reprendre l'ensemble des critiques faites sur l'accord national interprofessionnel de 2013, mais tente d'en dégager les lignes principales et ses conséquences sur nos vies. Il s'agit de peindre un tableau de ce bulldozer de la casse sociale. Le texte est présenté délibérément sous forme d'un tract pour simplifier la lecture de ce sac de nœuds.

Pour schématiser cette mélasse, on peut découper l'ANI en 13 grandes mesures qui visent à casser le prolétariat :

SURCOTISATION DES CDD ET EMBAUCHE DES JEUNES EN CDI EJECTABLES

L'ANI entérine le fait que les contrats courts sont devenu la norme et

qu'il ne faut rien faire contre, mais simplement s'adapter à la précarité sociale imposé par le patronat. Cette première mesure qui vise la taxation des CDD est une escroquerie, car la plupart des CDD ne sont pas concernés (CDD de plus de trois mois, les contrats saisonniers, les contrats conclus pour une tâche précise et temporaire ni les CDD de remplacement). Ainsi, seulement 30% des contrats courts sont touchés et sans volonté de les limiter dans l'entreprise. L'intérim étant bien évidemment exclus de ce dispositif. On met en place un «CDI éjectable» - facilité par l'ANI - pour les moins de 26 ans, avec exonération des charges patronales pendant trois à quatre mois. Pour l'anecdote, la balance est favorable au patronat de 45 millions d'euros.

GENERALISATION DE LA COMPLEMENTAIRE SANTÉ: UNE PRIVATISATION DÉGUISEE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Ce second point de l'accord porte en germe la privatisation rampante de la sé-

curité sociale. Dans la foulée de l'ANI a été pondu, fin 2013, un PLFSC (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale) sure mesure. Les conséquences de ces mascarades administratives sont : un désengagement accéléré de la sécurité sociale, l'ouverture d'un vaste marché aux sociétés d'assurance, une prise en otage des professionnels de santé par les assurances, une prise de contrôle par les assureurs de ce qu'il est bon de soigner ou non et à quel coût, un pouvoir des employeurs sur les salariés (selon l'entreprise, la couverture ne sera pas la même), une inégalité grandissante entre salariés et non salariés puisque chacun aura divers degrés de couvertures. Le libre choix de son médecin est déjà discuté et remise en cause pour mieux casser les salariés. Il faut ajouter, le risque de ne plus être couvert lorsque qu'on n'est plus salarié, le risque d'être moins bien couvert ou de payer plus cher une fois en retraite, le risque d'être soigné selon ce que l'assureur décide. Ainsi la protection sociale n'est plus un acquis mais rentre dans le cadre du marché et donc de la libre concurrence, et donc d'une inégalité entre tous et toutes. Il s'agit d'élargir le poids des mutuelles au détriment d'une solidarité collective. D'autant plus, qu'en décembre dernier, le conseil constitutionnel a débouté les tentatives d'aménagement du choix des organismes complémentaires par les partenaires sociaux. Les patrons restent les maîtres...

**DROITS RECHARGEABLES
À L'ASSURANCE CHÔMAGE EN
CAS DE REPRISE D'ACTIVITÉS:
ÉCONOMIES PATRONALES**

En discussion, cette troisième mesure vise à faire des économies aux patrons. L'heure est aux soutiens des entreprises au détriment des salariés.

**DROITS À LA FORMATION
CONSERVÉS D'UNE ENTREPRISE
À L'AUTRE: VERS UN RETOUR DU
LIVRET OUVRIER**

Cette mesure qui en réalité ne change rien à la situation, change beaucoup de choses. Il s'agit de créer pour chaque employé un compte personnel de formation qui le suivra jusqu'à la retraite. Ce qui se cache derrière cette mesure apparemment inutile, c'est le retour au livret ouvrier du dix-neuvième siècle. En effet, un rapport daté d'avril 2012 (avant l'élection de Hollande) préconise la création d'un compte social universel. Il est fort à parier que ce compte personnel de formation s'encastre dans l'idée formulée par le rapport Davy d'un compte social universel. Celui-ci n'est ni plus ni moins qu'une version modernisée du livret ouvrier. Véritable imposture intellectuelle qui tend à présenter ce suivi des salariés comme une avancée sociale. Le rapporteur étant lui-même conscient de cette entourloupe. Il préconise d'expérimenter ce «compte individuel de sécurité professionnelle» dans deux branches, puis de procéder par tache d'huile pour éviter toute mobilisation sociale. Déjà deux entreprises sont prêtes à expérimenter ce nouveau livret : Veolia Propreté et Areva. Pôle emploi est également intéressé. Le rapport prône d'abord de s'attaquer aux jeunes puis

**DES SALARIÉS D'UN
CENTRE D'APPEL
CONTRAINS DE DÉMIS-
SIONNER**

Le 25 novembre 2013, 65 salariés signent leur contrat en CDI (contrat à durée indéterminée) au nouveau centre d'appel de Douzy dans les Ardennes.

Un mois après, 7 télévendeuses sont remerciées sur-le-champ durant leur période d'essai. Après trois mois de formation, ces jeunes femmes en situation précaire pour la plupart, mère de famille pour certaines, pensaient avoir décroché le sacro-saint CDI.

Le 23 janvier, elles sont une dizaine devant les bureaux de Pôle Emploi de Sedan. Ces salariées ont été contraintes de démissionner.

Aujourd'hui, ils ne seraient plus que 35 et une nouvelle vague de départs serait prévu dans un futur proche.

à l'ensemble des salariés. Le rapport parle bien d'«assurer la portabilité et la transférabilité des droits sociaux (droits à la formation)».

**CRÉATION D'UNE PÉRIODE DE
MOBILITÉ EXTERNE VOLONTAIRE
AVEC DROIT AU RETOUR:
UNE BONNE BLAGUE**

Permettre l'accès à un autre emploi dans une autre entreprise au risque de perdre son emploi au retour (seulement dans les entreprises de plus de 300 salariés). Une mesure que Kafka aurait aimé.

**TEMPS PARTIELS:
AMÉNAGER LA MISÈRE**

La mesure suivante pérennise le temps partiel et durcit la condition des travailleurs en temps partiel. Mise en place à partir du 1er janvier 2014, cela va flexibiliser le temps partiel en le laissant à l'année au bon gré de l'employeur. Dans les faits, beaucoup de dérogations permettent déjà la contourner. Ainsi, l'enjeu n'est pas de supprimer les temps partiels, mais à bien de l'organiser (18 % des salariés sont concernés, dont 85 % de femmes). Il s'agit d'aménager la misère du temps partiel et non pas de l'éliminer.

**DES SALARIÉS DANS LES
CONSEILS D'ADMINISTRATION
DES GRANDS GROUPES:
LA DÉMOCRATIE DIRECTE AVEC
DES FUSILS DANS LE DOS**

Cette mesure prévoit que dans les entreprises qui ont entre 5000 et 10 000 salariés doivent faire rentrer entre un et deux représentants salariés avec voix délibérative au sein de leur CA. Il s'agit en réalité dans cet accord de faire croire que l'entreprise est un espace démocratique. L'honneur est sauf puisque ces représentants n'auront en réalité aucun pouvoir, ni aucun droit à l'information vu le nombre de restrictions présentes dans cet accord.

**SURCOTISATION DES GDD: UNE
PLUS GRANDE FLEXIBILITÉ POUR
LES EMPLOYEURS, LA FIN DU
CONTRAT DE TRAVAIL**

Accord dit de «maintien de l'emploi et de compétitivité». En cas de «grandes difficultés conjoncturelles», le salarié se verra imposé une baisse des salaires et/ou une augmentation de la durée du travail. S'il refuse, le salarié sera licencié à ses torts. En réalité, si l'entreprise a des difficultés, c'est le salarié qui le paie en renonçant à son contrat de travail. Il ne peut invoquer le code de travail, ni le contrat lui-même.

**RÉGLEMENTATION
DES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES:
POUR VIRER PLUS VITE**

Plans sociaux sécurisés pour les patrons : cette mesure permet restructurer plus aisément en simplifiant les licenciements collectifs pour le patronat

**MOBILITÉS INTERNES: TU TE
DÉLOCALISES OU TU DÉGAGES!**

Il s'agit de permettre au patronat de restructurer son entreprise en imposant un reclassement interne à ses salariés sans licenciement. S'il refuse ce reclassement, il sera licencié pour motif personnel et non pour licenciement économique. En bref, soit tu délocalise, soit tu dégages !

**DÉCALAGE DES EFFETS DE SEUIL:
MERCİ À LA GAUCHE POUR CE CADEAU
AUX PETITS PATRONS EXPLOITEURS**

Plus d'avantages pour le patronat en cas d'augmentation de salariés de son entreprise. Une belle carotte pour la pire frange du patronat, les patrons des PME et PMI...

**SIMPLIFICATION DU CHÔMAGE
PARTIEL: POUR MIEUX AIDER
LES PATRONS À ÉCHAPPER À
LA PROCÉDURE DE LICENCIEMENT
ÉCONOMIQUE**

Il s'agit de faciliter par cette mesure le recours au chômage partiel pour le patronat. Le chômage partiel étant un amortisseur social qui dissuade les salariés de contester la rupture de leur contrat de travail.

**EXPÉRIMENTATION DU CONTRAT
DE TRAVAIL INTERMITTENT EN-
CORE PLUS PRÉCAIRE**

Cette ultime mesure prévoit, un nouveau contrat de travail précaire qui doit se généraliser...

POUR EN FINIR

La conclusion s'impose d'elle-même, la crise a paradoxalement vu les gains de la bourgeoisie plus que doubler et rien ne semble la contraindre à s'arrêter. Celle-ci est à l'offensive et pour assurer la rentrée d'argent et huiler la machine, il faut briser la résistance ouvrière, qu'elle soit individuelle ou collective. La crise a probablement accéléré la rotation du capital, qui doit s'investir plus vite pour pouvoir continuer à survivre, mais pas à notre avantage. C'est la raison principale de l'ANI 2013 et de son prolongement socialiste... LV

LA PAUVRETÉ AUGMENTE EN CHAMPAGNE-ARDENNES

La pauvreté revêt plusieurs formes et son observation nécessite la prise en compte de nombreuses dimensions. Basée sur le niveau de vie, l'approche monétaire permet une mesure objective et facilite les comparaisons

Selon cette approche, la Champagne-Ardenne est, depuis plusieurs années, une des régions les plus pauvres de France métropolitaine. Cette pauvreté monétaire s'explique principalement par la fragilité du marché du travail, en raison notamment de l'importance de l'industrie dans la région. Ainsi, le taux de chômage régional est, depuis dix ans, supérieur de 0,5 point en moyenne à celui de la France métropolitaine. La crise de 2008, en accentuant les difficultés sur le marché du travail, a entraîné une hausse de la pauvreté. En 2011, 202 800 Champardennais vivent sous le seuil de pauvreté, c'est-à-dire avec un niveau de vie inférieur à 977 euros par mois. Le taux de pauvreté s'élève ainsi à 15,5 % de la population. Il est supérieur d'un peu plus d'un point à celui de France métropolitaine (14,3 %) et situe la Champagne-Ardenne au 6ème rang des régions les plus défavorisées, derrière le Nord-Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon, la Corse, Provence-Côte d'Azur et la Picardie.

Entre 2008 et 2011, la part des personnes pauvres au sein de la popula-

tion a augmenté plus fortement dans la région (+ 1,5 point) qu'en France métropolitaine (+ 1,2 point). Cette évolution est la 5ème plus forte hausse après celles des régions industrielles du Nord et de l'Est de la France : Nord-Pas-de-Calais (+ 2,1 points), Picardie (+ 1,8), Alsace (+ 1,6) et Lorraine (+ 1,5).

LA CRISE A FORTEMENT RÉDUIT LE NIVEAU DE VIE DES PAUVRES...

La progression de la pauvreté s'explique essentiellement par la crise financière qui a fortement dégradé le marché du travail en Champagne-Ardenne. Entre le début de l'année 2008 et la fin de l'année 2011, 14 300 emplois salariés ont été supprimés dans les secteurs marchands non agricoles (dont 13 300 dans l'industrie). Sur la même période, le taux de chômage est passé de 7,7 % à 10,0 %. Il s'élève à 11,5 % au 2ème trimestre 2013. La dégradation du marché du travail, ainsi que la faible revalorisation du Smic horaire brut, a affecté le niveau de vie des Champardennais et particulièrement celui des plus pauvres.

..ET A ACCRU LES INÉGALITÉS

Entre 2008 et 2011, seuls les 20 % des personnes les plus aisées connaissent une augmentation de leur niveau de vie en Champagne-Ardenne. En France métropolitaine, la hausse concerne les 30 % les plus aisées ; parmi elles, les 20 % des personnes les plus riches sont celles dont le niveau de vie progresse le plus.

Comme le niveau de vie des personnes les plus pauvres s'est contracté alors que celui des plus aisées s'est élevé, les inégalités se sont accrues avec la crise. Le rapport interdécile (qui divise le niveau de vie minimal des 10 % des personnes les plus aisées par le niveau de vie maximal des 10 % les plus modestes) passe ainsi de 3,2 à 3,4 en Champagne-Ardenne, entre 2008 et 2011. Exprimé en euros, l'écart de niveau de vie annuel entre une personne se situant en dessous du premier décile et une personne située au-dessus du dernier décile est au minimum de 24 370 euros en 2011.

LE NOMBRE D'ALLOCATAIRES DES MINIMAS SOCIAUX PROGRESSE

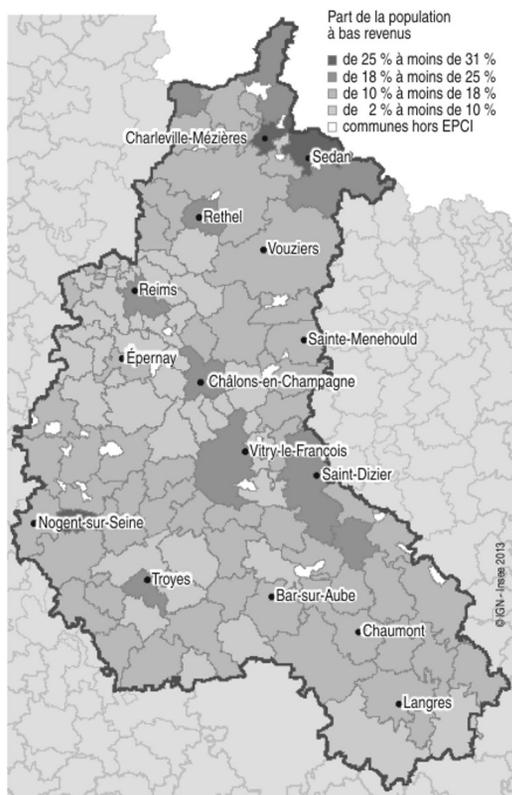
La redistribution (prestations sociales et impôts) joue un rôle d'amortisseur pour les ménages les plus modestes. En particulier, pour les 10 % des ménages les plus pauvres de la région, les prestations sociales représentent 39,7 % du revenu disponible en 2011, soit 3,1 points de plus qu'en 2008. Cette hausse s'explique, en partie, par la contraction des revenus d'activité des ménages les plus pauvres mais aussi par l'augmentation du nombre d'allocataires des minimas sociaux.

Entre 2009 et 2012, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) augmente de 12,8 % en Champagne-Ardenne, soit à un rythme comparable à celui de France métropolitaine (+ 13,1 %). En 2012, 7,3 % des Champardennais vivent du RSA comme allocataires, conjoints ou personnes à charges (6,6 % au niveau de la France métropolitaine). La dégradation du marché du travail a aussi entraîné une augmentation du chômage de longue durée : le nombre de bénéficiaires de l'allocation de solidarité spécifique (ASS), destinée, sous certaines conditions, aux chômeurs ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage, progresse de 17,2 % entre 2007 et 2012. En 2012, 1,0 % de la population active de 15 à 64 ans est concernée (0,8 % pour la France métropolitaine). Enfin, le nombre d'allocataires du minimum vieillesse augmente fortement en Champagne-Ardenne (+ 7,7 % entre 2007 et 2012), contrairement à la tendance nationale (- 0,4 %), mais le taux de recours des personnes de 60 ans et plus, de 2,6 %, reste inférieur à la moyenne nationale (3,3 %).

LES JEUNES DAVANTAGE TOUCHÉS

La crise a amputé les revenus des catégories de la population les plus exposées aux situations de pauvreté. En Champagne-Ardenne, comme en France métropolitaine, le taux de pauvreté diminue avec l'âge et celui des jeunes est particulièrement élevé. Ainsi, en 2011, 23,5 % des jeunes champardennais de moins de 20 ans, qui représentent un quart de la population

Part de la population vivant dans un ménage à bas revenus, selon les EPCI



Champ : personnes de moins de 65 ans. Sources : CNAF 2012 - Insee, recensement de la population 2010



régionale, sont en situation de pauvreté. Cette proportion est plus élevée de 3,0 points que le niveau national. Déjà plus touchée par la pauvreté avant la crise, cette tranche d'âge est aussi celle qui a connu la plus forte dégradation de sa situation monétaire entre 2008 et 2011. Le taux de pauvreté des jeunes champardennais a en effet progressé de 3,3 points contre 1,5 point pour l'ensemble de la population régionale. Au niveau national, le taux de pauvreté des moins de 20 ans est aussi celui qui évolue le plus fortement (+ 2,8 points).

Parmi les jeunes champardennais, ceux qui appartiennent à une famille monoparentale sont encore plus confrontés à la précarité monétaire puisque, en 2011, 36,4 % de ces ménages vivent sous le seuil de pauvreté. Le niveau de ressources de ces familles, généralement apportées par un seul adulte, explique ce taux particulièrement élevé. La crise a aussi fortement dégradé les ressources financières de ces ménages, et le taux de pauvreté des familles monoparentales champardennaises a progressé de 1,9 point entre 2008 et 2011. Au niveau national, la part des familles monoparentales pauvres est moins élevée (31,0 %) et la détérioration de leur situation, bien qu'importante (+ 1,5 point), est moins marquée qu'en Champagne-Ardenne.

Au-delà des indicateurs de pauvreté monétaire, d'autres statistiques mettent en évidence la plus grande fragilité sociale des jeunes en Cham-

pagne-Ardenne qu'en France métropolitaine. Ainsi, en 2010, 11,9 % des enfants mineurs de la région vivent dans un ménage sans actif occupé (9,5 % au niveau national). Parmi les jeunes de 18 à 24 ans, 19,9 % sont sans emploi, ni étudiants, ni élèves, ni stagiaires contre 17,2 % en France métropolitaine. De plus, 22,0 % des jeunes champardennais de 20 à 24 ans sont non diplômés (20,8 % au niveau national).

DES DISPARITÉS SOCIALES QUI S'ACCENTUENT

La crise a aussi plus durement frappé les territoires les plus vulnérables. Le département des Ardennes, où les situations de précarité monétaire sont les plus fréquentes dans la région, est aussi celui où la pauvreté augmente le plus entre 2008 et 2011. Avec un taux de pauvreté de 19,2 %, il se situe au 8ème rang des départements métropolitains les plus défavorisés. La part de personnes pauvres a encore fortement augmenté entre 2008 et 2011 : + 1,8 point contre + 1,2 point pour l'ensemble des départements métropolitains. L'Aube et la Haute-Marne présentent des taux de pauvreté proches de la moyenne régionale mais plus élevés que la moyenne nationale : 15,4 % et 15,6 %. Cependant la dégradation des conditions de vie a été plus sensible dans l'Aube que dans la Haute-Marne, avec une hausse respective du taux de pauvreté de 1,7 point et de 1,0 point. La Marne est le seul département de la région dont le taux de pauvreté est

inférieur à la moyenne nationale : 13,5 % mais ce taux a progressé plus rapidement, entre 2008 et 2011 (+ 1,5 point), que le taux national.

L'analyse à un niveau territorial plus fin, celui des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), met en évidence une plus grande fragilité des territoires urbains. En effet, les EPCI constitués autour des grandes villes sont ceux qui rassemblent les plus grandes parts de personnes en situation de pauvreté. Ainsi, en 2012, plus du quart de la population de la communauté d'agglomération de Charleville-Mézières Cœur d'Ardenne et des communautés de communes des Portes de Romilly-sur-Seine et du pays Sedanais appartient à des ménages à bas revenus. Dans les communautés d'agglomération du Grand Troyes et de Reims Métropole, de même que dans la communauté de communes de Saint-Dizier, Der et Blaise, plus d'un cinquième de la population est dans cette situation. Dans certains de ces EPCI, la baisse des ressources financières des habitants a été importante. Ainsi, entre 2008 et 2012, la part des personnes vivant dans des ménages à bas revenus a progressé de 4,9 points dans la communauté de communes des Portes de Romilly-sur-Seine, de 3,1 points dans la communauté d'agglomération du Grand Troyes et de 2,9 points dans celle de Reims Métropole.

L'espace rural est de fait plus épargné par la pauvreté : en 2011, en Champagne-Ardenne, la proportion des personnes pauvres est de 19,1 % dans les unités urbaines alors qu'il est de 10,4 % dans les communes rurales, soit un écart de 8,7 points. Cet écart ne cesse de s'agrandir puisqu'il n'était que de 0,9 point en 2008, avec des taux de pauvreté de 14,2 % dans l'urbain et de 13,3 % dans le rural. En 2011, au niveau national, l'écart est nettement moins marqué : le taux de pauvreté de l'espace urbain est de 15,0 % et celui du rural de 11,7 %.

La plus faible fréquence des situations de précarité dans l'espace rural s'explique par le niveau de vie des personnes y résidant : en Champagne-Ardenne, le niveau de vie médian des ménages des communes rurales est de 2 150 euros supérieur à celui des ménages résidant dans une unité urbaine (19 870 et 17 720 euros). Quel que soit le décile considéré, l'écart demeure important et est toujours supérieur à 2 000 euros.

Camille, janvier 2014

Sources : INSEE Flash Champagne-Ardenne n° 176, décembre 2013



UN COMPLÉMENT DE SALAIRE DES FLICS REMIS EN CAUSE?

CONTRE LE FLASHBALL ET SON MONDE

Voici un extrait du dernier numéro du petit journal mobile « Résistons ensemble » du réseau contre les violences policières et sécuritaires.

« Il s'agit [...] de frapper les corps, mais aussi les coeurs et les esprits en nous marquant dans notre chair et dans celles de nos amis. Présenté comme défensif, le flashball est clairement une arme offensive qui donne à nouveau à la police le pouvoir de tirer sur la foule. Le déploiement de la violence policière, en l'état actuel du rapport de force, ne doit pas entraîner la mort. Mais la police doit être assurée de rester la plus forte pour que l'ordre soit maintenu. » Voilà les mots justes, publiés dans Libération, de Clément, Florent, Salim, Joan, John, Pierre et Joachim, frappés ces dernières années par des tirs de flashball (le Flashball superpro. introduit en 1995, et le Lanceur de Balles Défensives 40 x 46 introduit en 2004, plus puissant et précis).

Avec ces armes à « létalité réduite » la police blesse et mutilé régulièrement, et a tué une fois ; le 13/12/2010, à Marseille, Mostepha, 43 ans, meurt suite à un tir au niveau du thorax dans un foyer de travailleurs immigrés.

Depuis dix ans, seul un flic poursuivi a été condamné, en 2011, à six mois de sursis et 186 000 € de dommages et intérêts – sans inscription au casier judiciaire – pour avoir éborgné en 2005 un jeune de 14 ans aux Mureaux (Yvelines).

Sinon, non-lieux et relaxes se sont succédés pour les condés.

Mais dernièrement le vent tourne un peu. Média-part a déterré un rapport de trois médecins de Nantes publié en 2009. Ils y affirment entre autres qu'« à courte

distance, [les] munitions peuvent être [...] potentiellement mortelles. » Un juge d'instruction, en octobre, a renvoyé devant la Cour d'assises de Mayotte le gendarme qui avait éborgné un enfant de 9 ans lors des révoltes contre la « vie chère » en 2011.

Enfin, le 18 décembre dernier, le tribunal administratif de Paris a condamné l'État à 7900€ d'amende, le reconnaissant responsable de la mutilation de Clément le 21 juin 2009 à Paris.

Ainsi, face à l'impasse des plaintes au pénal contre les flics tireurs, plusieurs personnes mutilées et collectifs ont lancé des procédures au civil contre les préfectures de police, pour atteindre même symboliquement les donneurs d'ordre du système répressif.

Les rencontres entre ces personnes et collectifs inaugurent une dynamique nouvelle, sans illusion sur la Justice : « Là où nous sommes attaqués, il y a à riposter collectivement pour être capable de penser et de contrer les pratiques policières. Et ça, on ne le fait pas dans l'enceinte d'un tribunal, mais on l'élabore avec tous ceux qui les subissent. Ici, comme ailleurs, ce qui relève du possible dépend d'un rapport de force.

Nous lançons un appel à toutes les personnes blessées avec la certitude que nous avons plus à partager que nos blessures. »

Ce bulletin mensuel déjà publié sur certains sites (« Millebabords », « antidélation », ...) est désormais publié sur notre site oclibertaire. A diffuser sans modération !

Sources et contacts: resistons.bulletin@resistons.lautre.n et aussi <http://faceauxarmes-delapolice.wordpress.com>

Le mois dernier, nous étions étonnés qu'un Président d'un tribunal rémois relaxe un prévenu pour insulte à deux brigadiers, refuse toute indemnisation à ces 2 flics et déclare à leur avocat : « Vous ne trouvez pas que vos deux clients, on les voit un peu trop souvent comme victimes ? ».

Nous savons que « l'outrage et rébellion » rapporte des dommages et intérêts non négligeables à certains pandores bien informés. L'Inspection générale de l'administration (IGA) s'inquiète dans un rapport que certains policiers victimes d'injures saisissent systématiquement et de manière répétée la justice afin d'obtenir, avec succès, des dommages et intérêts. Une prime en quelque sorte !

Des sources judiciaires ont confirmé ce phénomène « parfois récurrent » avec « toujours les mêmes fonctionnaires et avocats ». C'est ainsi que ce rapport de l'IGA relève « l'existence de fonctionnaires habitués de démarches chez le juge ». Comme par exemple ce flic victime de 28 outrages en 2012 (le record à battre) ou ces 62 fonctionnaires d'un même commissariat victimes d'outrages plus de 4 fois dans l'année ...

Un flic victime de coups, outrages ou injures peut déposer plainte et bénéficier de la prise en charge de certains frais dont ceux d'avocats qui, selon les sources judiciaires, « font aussi parfois commerce de ces dossiers avec les policiers ». C'est ce qu'on appelle « la protection fonctionnelle ».

Selon ce rapport il y a annuellement 20 000 dossiers de recours de protection fonctionnelle dans la police soit plus de 13 millions d'euros de dépenses en 2012 et ces chiffres devraient être en hausse en 2013. A noter que dans la gendarmerie ces phénomènes n'existent pas.

Evidemment, tous les syndicats de policiers ont dénoncé ce rapport qui « jette un discrédit sur la police et sur ses agents ». Ils attendent même un démenti de Valls... L'IGA suggère, pour des soucis d'économie, que pourrait être remis en cause, pour ce qui est des seuls injures et outrages, le recours à un avocat... mais plusieurs barreaux se sont élevés contre cette « mise en cause de la profession ».

Ce rapport de l'IGA n'a pas d'autres préoccupations que de réduire les dépenses indépendamment de toute autre considération. C'est ainsi qu'il s'est penché sur les coûts juridiques liés au contentieux des étrangers.

En 2012, les conflits juridiques entre les étrangers et les préfectures devant les tribunaux administratifs ont coûté 15,63 millions d'euros au ministère de l'Intérieur (6,7 millions pour les avocats des préfets et 8,8 millions en condamnations ou en aide juridictionnelle) en hausse de 25% sur 3 ans. Là aussi les avocats sont visés par ce rapport alors que plusieurs barreaux ont naturellement répliqué que cette hausse s'expliquait par les décisions non fondées des préfectures en nette augmentation avec un certain Valls aux commandes !

Deuxième rencontre "Ecran Total"

Un week-end de réflexion critique sur la transformation des métiers et des modes de vie par l'informatique et les méthodes de gestion a eu lieu les Vendredi 31 janvier, Samedi 1 et Dimanche 2 Février à l'Atelier des canulars 91, rue Montesquieu à Lyon (7e arrondissement).

En octobre dernier, un certain nombre d'individus et de collectifs opposés à l'informatisation et aux techniques de gestion dans leur domaine professionnel ou leur vie quotidienne se sont réunis à Montreuil pour échanger et débattre. Lors d'une réunion publique, on a ainsi vu témoigner des assistants sociales refusant de faire remonter les statistiques qu'on exige d'elles ; des éleveurs écrasés par les

contraintes administratives qui ne veulent pas épingler leurs troupeaux de puces électroniques ; des enseignants opposés à l'équipement à marche forcée des écoles en ordinateurs, tablettes, tableaux interactifs, etc. ; des travailleurs de la chaîne du livre soumis à la concurrence des robots et des supermarchés. Les participants à ces rencontres ont décidé de se revoir pour discuter plus précisément de la nature des bouleversements qu'ils vivent et de ce qu'il convient de faire pour s'y opposer, et prêter main forte à ceux qui subissent déjà des sanctions pour leur refus d'y participer. Ils invitent tous ceux qui partagent cet état d'esprit à se joindre à eux. A suivre !

CONTACT : ecrantotal@ri-seup.net Tél : 04-77-60-56-77

Brother

DENONCIATION DES INFRACTIONS PENALES PAR LES FONCTIONNAIRES

Cette obligation de dénonciation est actuellement peu utilisée sauf dans les cas, supposés ou réels, de maltraitance d'enfants. En cas de non dénonciation, aucune peine n'est prévue. Pierre MOREL A

L'HUISSIER, député de droite de Lozère, a déposé à l'Assemblée Nationale en juillet 2013, une proposition de loi. Il propose de prévoir 3 ans de prison et 100 000 euro d'amende pour toute absence de dénonciation. Cette

proposition de loi n'a pas eu d'écho... beaucoup de députés, sénateurs, notables ont dû sentir que le terrain était glissant...



LA VIDEOSURVEILLANCE (OU VIDÉOPROTECTION) SUR LA SELLETTE

Laurent Mucchielli, directeur de recherche au CNRS, a mené une étude de terrain, en 2012, dans une commune de près de 19 000 habitants de la région Languedoc Roussillon, qui dispose d'un dispositif de vidéosurveillance particulièrement opérationnel. Un centre de supervision urbaine (CSU) qui emploie 5 personnes : un chef de service policier municipal et 4 opérateurs ayant le statut d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP). Ce personnel bien formé est opérationnel depuis des années. 21 caméras sont implantées sur la commune, essentiellement en centre-ville, dont 3 sur le site de l'hôpital public.

La contribution de l'Etat s'est avérée comme toujours décisive à l'origine de la création du CSU (en 2002) et sur les 3 années suivantes. Mais, depuis, le dispositif est à 97% à la charge de la ville soit environ 300 000 euros en 2012 et plus de 1,2 million d'euros sur les 5 dernières années... Ces coûts et les doutes de son efficacité doivent expliquer très certainement cette commande faite au CNRS par la municipalité.

Les conclusions de ce rapport sont intéressantes à plus d'un titre. Le travail des opérateurs est rythmé par quelques missions dite de surveillance spéciale (manifestations culturelles et sportives, le marché hebdomadaire, entrées/sorties d'école, la relève des horodateurs...) qui représente un quart de l'activité journalière moyenne des opérateurs. Les trois quarts restants sont consacrés à la surveillance générale.

Un premier constat : c'est une routine totale où les opérateurs, le plus souvent seuls devant leurs écrans, s'emmerdent ! Seules les réquisitions et les demandes de surveillance particulière par les Officiers de Police Judiciaire du commissariat viennent rompre cette monotonie et encore...

L'activité s'est fortement réduite au fil des ans, le volet « lutte contre la délinquance » ayant progressivement disparu. En effet, comme on pouvait s'en douter, la délinquance s'est déplacée sur un tout petit périmètre le temps que celle-ci comprenne le balayage des caméras. En additionnant les vols, les violences sur la voie publique, les dégradations de biens publics, la délinquance routière et les usages de stupéfiants, on parvient à seulement 6 % des incidents traités ! Arrive ensuite une activité de surveillance relatives à des personnes recherchées (enfants fugueurs, personnes âgées perdues) ou signalées comme suspectes... Arrive enfin l'essentiel, c'est-à-dire 80% des interventions des opérateurs : Du signalement des problèmes de salubrité et d'occupation potentiellement illégaux de la voie publique (encombrants, travaux, déménagement, livraisons, etc.) au repérage de dysfonctionnement dans les bornes d'accès à la zone piétonne, stationnement illégal de véhicules, ...

Concernant l'hypothèse habituellement émise par ses promoteurs (émise par ses promoteurs et vendeurs), cette technologie n'a pas d'impact dissuasif sur un territoire. La seule baisse significative du total des crimes et délits constatées par la police nationale dans cette commune a eu lieu avant l'installation des caméras. La conclusion de cette étude est sans appel : Même si la vidéosurveillance peut rendre un service non négligeable aux enquêteurs de police judiciaire dans un nombre très limité de cas (montés en épingle par les médias) elle n'est pas fondamentalement une technique de lutte contre la délinquance. Pour les municipalités, c'est un outil de la gestion urbaine de proximité ; sans oublier que la présence de caméras peut faire baisser le sentiment d'insécurité vecteur de voix aux élections locales.

LE COUVRE-FEU... DANS UN VILLAGE DE 1200 HABITANTS?

Attigny, dans les Ardennes, est un bourg réputé tranquille mais le Maire (UMP) et son conseil municipal en ont ras le bol des incivilités commises par une quinzaine de jeunes du village. Pensez donc : pendant l'été, ces jeunes se livrent à des baignades sauvages dans le canal et la rivière ! Après l'arrêté municipal et une période de prévention, les amendes sont

tombées. Puis lorsque le soleil se couche, Attigny doit faire face aux réunions dans les rues avec bavardages, cris, amusements... Là encore, contraventions... mais cela n'a pas suffi. Le Maire vient de rencontrer la gendarmerie et le sous-préfet pour imposer un couvre-feu pour les moins de 16 ans après avoir prohibé la consommation d'alcool sur la voie publique. L'été prochain va être chaud

"MILITANTS, PAS VOYOUS"... POV' CGT!

Participant au mouvement contre la réforme des retraites en 2010, 5 syndicalistes de la CGT avaient graffité, sur des murs de Roanne, des « casse toi pov'con » à l'adresse d'un notable local. C'est ainsi qu'ils avaient été condamnés en première instance. Ils avaient fait appel et fin 2012, ils avaient été finalement dispensés de peine.

L'affaire ne s'arrête pourtant pas là ! En mai 2013, ils reçoivent une convocation pour prélèvement d'ADN. S'étant rendus à leur convocation pour expliquer qu'ils refusaient ce prélèvement sur la base nauséabonde : « nous sommes des militants, pas des voyous », après une garde à vue, ils sont inculpés pour ce refus de prélèvement. Le procès a lieu à Roanne le 5 novembre 2013. A cette occasion, la CGT organise un rassemblement de soutien de plus de 10 000 cégétistes ! Le jugement est rendu le 17 décembre : les 5 de Roanne sont relaxés. La CGT crie victoire mais raconte de grosses conneries : « c'est un jugement en dernier ressort, ce qui signifie qu'il est définitif », « ce jugement peut faire jurisprudence »... La

confédération CGT et le PCF ignorent que 80% des profils génétiques récoltés par la police et la gendarmerie le sont auprès de personnes mises en cause mais non condamnées comme les 5 de Roanne ! En cas de refus de prélèvement, il existe de nombreux cas de personnes innocentées dans une affaire pour laquelle elles avaient refusé le prélèvement ADN qui se voit ensuite condamnées pour ce délit. La CGT a même été jusqu'à réclamer une loi pour supprimer du Fichier (FNAEG) uniquement les militants rejoignant ainsi leur combat perdu, avec le Front de Gauche, pour une loi d'amnistie (refusée par le PS) des syndicalistes et militants associatifs.

Le 31 décembre, le parquet a fait appel et les 5 de Roanne repasseront en procès pour refus de prélèvement. A suivre !

Les lycéens et étudiants, les précaires, les non-travailleurs(euses), ... toutes les personnes qui ont participé aux mouvements sociaux et qui ont des problèmes avec la justice remercient la Confédération CGT et le Front de Gauche pour leur solidarité !

Big Brother

L'économie en brèves

PLUS DE CINQ MILLIONS DE CHÔMEURS EN FRANCE

Derrière les satisfecit du gouvernement sur une légère baisse du nombre de chômeurs, c'est bien à une augmentation du chômage officiel qu'on assiste. Le nombre de chômeurs de catégorie A (ceux qui n'ont pas travaillé du tout) a bien diminué, mais parallèlement le nombre des chômeurs de catégories B et C (ceux qui ont travaillé quelques heures dans le mois) a augmenté, de même que le nombre d'inscrits en catégories D et E (chômeurs en formation ou en emploi aidé). Au total le nombre d'inscrits à Pôle emploi s'est donc accru en octobre de 55.900 pour atteindre 5.529.000 personnes, battant ainsi un nouveau record. Cela représente 18%, près d'un sur cinq, parmi les 30,5 millions de personnes qui constituent la population active française. Il y a donc désormais 2 millions d'inscrits à Pôle emploi de plus qu'en octobre 2008, au lendemain de la chute de Lehman Brothers.

Source: Alternatives Economiques, Guillaume Duval

LES CADRES SONT DANS LES GRANDES VILLES LES OUVRIERS EN ZONE RURALE

En 2010, 61% des emplois de cadres sont localisés dans les aires urbaines dépassant 500.000 habitants. Cette concentration s'est renforcée depuis 1999. L'aire urbaine de Paris emploie à elle seule 35% des cadres. Elle concentre en particulier 54% des professionnels de l'information et de la communication ou des ingénieurs de l'informatique et des télécommunications, 46% des cadres de la banque et des assurances ou encore des cadres administratifs. L'Île-de-France est la région où l'on rencontre le plus de cadres et de professions intermédiaires.

À l'opposé, les emplois d'ouvriers sont davantage présents dans les petites aires et les communes isolées, ou bien dans les aires urbaines de moins de 100.000 habitants: 42% des emplois d'ouvriers peu qualifiés et 37% des emplois d'ouvriers qualifiés y sont localisés, contre un peu moins de 20% pour les cadres. Les ouvriers industriels se concentrent particulièrement dans les parties nord et ouest de la France, hors Île-de-France. Les ouvriers qualifiés de la manutention sont dans des lieux où la logistique occupe une place importante: Roissy et sud Picardie, zones d'emploi à l'est de Lyon, plateforme logistique de Vesoul... Plusieurs métiers de la filière agroalimentaire (agriculteurs, éleveurs, ouvriers des industries de process, bouchers-charcutiers, boulangers) sont surreprésentés dans le Limousin, l'Auvergne et la Basse-Normandie. Ces métiers sont également plus fréquents en Bretagne: la proportion d'ouvriers non qualifiés des industries de process y est deux fois plus forte que dans le reste de la France. Ces métiers sont très fortement implantés dans les petites aires et les communes isolées.

Source: INSEE première n°1478

DE PLUS EN PLUS DE SALARIÉS PAYÉS AU SMIC

1 3% des salarié-e-s seraient rémunéré-e-s au SMIC contre 12,3% il y a un an, 11,1% il y a deux ans et 10,6% il y a trois ans. En fait, comme il y a beaucoup de salarié-e-s payé-e-s très légèrement au-dessus du SMIC, à chaque augmentation du SMIC, celui-ci rejoint les minima de conventions collectives qui ne sont pas renégociées, et donc la proportion de smicard-e-s augmente. Evidemment, ceci touche en priorité les salarié-e-s des petites entreprises (moins de 10 salariés). Ce sont aussi les salarié-e-s à temps partiel qui sont le plus touché-e-s (28,5% d'entre elles sont payées au SMIC horaire).

Source: La Tribune, d'après une étude de la DARES

LES BANLIEUES FRAPPÉES PAR LA CRISE

L'Observatoire national des zones urbaines sensibles a publié son rapport 2013. On savait qu'une plus grande précarité sociale sévissait dans les ZUS: la proportion des personnes y vivant sous le seuil de pauvreté (977 euros mensuels) y est trois fois plus importante que dans le reste du territoire: 36,5% des habitants contre 12,7% hors ZUS. Avec 50% des moins de 18 ans qui vivent au-dessous du seuil de pauvreté, les jeunes sont les premières victimes de ce dénuement. C'est aussi dans ces banlieues qu'on retrouve le plus grand nombre d'allocataires du RSA (31,7%) et de la couverture maladie universelle (un assuré sur cinq). Mais ce que montrent pour la première fois les statistiques de l'Observatoire, c'est que l'écart entre ces ZUS et les autres quartiers des mêmes agglomérations se creuse toujours plus. Le revenu moyen par unité de consommation (qui tient compte de la taille des ménages) avait augmenté de 6,2% entre 2004 et 2008, soit 2 points de moins que le reste du territoire. Mais il grimpait. En 2008, le revenu moyen a cessé d'y progresser tandis que, dans le même temps, il est reparti à la hausse tant dans les unités urbaines voisines que pour l'ensemble de la France métropolitaine. Après une progression forte entre 2009 et 2010, qui s'est ralentie entre 2010 et 2011, le taux de chômage en ZUS a brusquement grimpé après 2011, pour s'établir à 24,2% en 2012, soit près de 6 points supplémentaires en trois ans! Dans les autres quartiers, si la situation de l'emploi se dégrade, elle le fait dans une proportion bien moindre (+ 0,5%). Ainsi, là encore, l'écart se creuse avec le reste du pays. Alors que de 2006 à 2009 le différentiel se situait à 9 points, il atteint dorénavant 14,5 points.

Source: Le Monde

POUVOIR D'ACHAT EN BERNE

D'après les derniers comptes trimestriels de l'I.N.S.E.E., le pouvoir d'achat des ménages, c'est-à-dire

leur revenu diminué de l'inflation, a légèrement baissé au 3ème trimestre 2013. Attention, il s'agit d'une moyenne entre ceux qui se sont enrichis et ceux qui se sont appauvris. Ce n'est pas un indicateur social. Sur un an (du 4ème trimestre 2012 au 3ème trimestre 2013), le pouvoir d'achat aurait très légèrement augmenté (+0,4%), mais pas si l'on tient compte de la taille des ménages. Dans ce cas là, au contraire, il a légèrement baissé (-0,1%). Le taux de marge des entreprises a lui aussi très légèrement baissé: il était à 27,7% au 3ème trimestre 2013 contre 28% au dernier trimestre 2012. Le taux de marge, c'est la part prélevée sous forme de profit dans la richesse nationale. Mais là encore attention, il s'agit des sociétés non financières, c'est-à-dire hors banques et assurances. Surtout, ce que la comptabilité nationale enregistre comme profit est une approximation vraiment très très approximative de ce que nous nommons le profit.

LES TRANSFORMATIONS DE L'EMPLOI

L'I.N.S.E.E. vient de publier des séries longues sur l'emploi depuis 1970. Elles confirment ce qu'on savait déjà.

L'emploi est de plus en plus salarié. En 1970, une personne ayant un emploi sur cinq l'exerçait comme non salariée, contre moins de 10% aujourd'hui. Ceci est bien sûr à relier à la diminution de l'agriculture mais pas seulement, il y a aussi la disparition du petit commerce et de l'artisanat.

Il est de plus en plus féminin. L'emploi était masculin à 65% en 1970 contre 52% aujourd'hui.

L'industrie a reculé au profit du tertiaire. Elle occupait le quart des emplois (26%) et près du tiers des salarié-e-s en 1970 contre entre 13 et 14% aujourd'hui (hors bâtiment). Le tertiaire occupait déjà la majorité des emplois (entre 53 et 56% suivant le statut de salarié ou non), mais plus des trois quarts aujourd'hui (78 et 79%). Attention ceci n'a aucun rapport ni dans un sens ni dans l'autre avec un quelconque déclin numérique de la classe ouvrière. On peut être ouvrier dans le tertiaire, cadre dans l'industrie. Surtout, il faut déjà s'accorder sur ce qu'on entend par ouvrier, et ça ne recoupe pas forcément les catégories de l'I.N.S.E.E. Employés et ouvriers (les distinctions entre ces deux catégories sont en fait très artificielles) étaient majoritaires en 1982 (55%), plus tout à fait en 2012 (49%).

Pour l'interim et les CDD, les chiffres ne sont disponibles que depuis 1982, époque où ils avaient déjà augmenté en flèche depuis 1970. L'interim représentait 0,5% de l'emploi en 1982, 2% aujourd'hui et globalement (avec des variations) depuis 2000 (8% pour les jeunes). Les CDD représentaient 4% de l'emploi en 1982 et 8,5% aujourd'hui. La barre des 8% a été définitivement franchie en 1999. Pour les jeunes, c'est beaucoup plus important (environ 20%), mais nous l'avons déjà expliqué plusieurs fois.

NI FATAH, NI HAMAS: COMMENT RÉSISTER QUAND ON EST EN CAGE?

Gaza est un laboratoire, Gaza est une cage. En 2006, la population palestinienne et notamment celle de Gaza a «mal» voté. En 2007, suite à une tentative avortée de coup d'État du Fatah, le Hamas a pris le pouvoir à Gaza. La Palestine n'a pas d'État, mais elle a deux gouvernements rivaux, chacun ayant pour préoccupation essentielle de neutraliser l'autre.

LA COMPLICITÉ ÉGYPTIENNE

Depuis 2007, l'occupant israélien a décrété le blocus de Gaza. D'entrée, il a obtenu soutien et compréhension chez les dirigeants occidentaux. On est en plein « choc des civilisations » et dans la « guerre du bien contre le mal ». Le « bien », c'est Israël, un pays occidental, la « seule démocratie du Proche-Orient », celle qui propage la civilisation auprès de la population arriérée de Gaza avec des bombes à fragmentation, du phosphore et de l'uranium appauvri. Le mal, c'est la population de Gaza, forcément obscurantiste, intégriste et terroriste. Celle qui ne se résigne pas à ce statu quo qui l'étouffe et qui le rappelle parfois à coup de roquettes artisanales.

Jamais le blocus n'aurait pu fonctionner sans la complicité égyptienne. Sous Moubarak, la frontière de Rafah entre l'Égypte et la bande de Gaza était régulièrement fermée et Israël surveillait les rares passages. Pour échapper à la famine, les Gazaouis ont construit des tunnels. Moubarak a régulièrement essayé de les détruire sans jamais y parvenir.

Sous Morsi, il y a eu des contacts et même un voyage officiel du président égyptien à Gaza. Il ne faut pas oublier que le Hamas a été au départ la branche palestinienne des Frères Musulmans. La porte sud de la cage s'est entrouverte et la situation à Gaza s'est un peu améliorée.

Depuis le coup d'État en Égypte fin juin 2013, les militaires ont décidé d'en finir avec le Hamas. Morsi risque la peine de mort pour avoir « comploté avec le Hamas, le Hezbollah, les Gardiens de la Révolution, Al Qaïda (!) et pour avoir entretenu des relations politiques avec le Hamas en tant que chef d'État. Dès le putsch, les militaires égyptiens ont réalisé ce que l'armée israélienne n'avait jamais réussi : détruire la majorité des tunnels et provoquer du coup le chaos économique à Gaza. La frontière de Rafah est en moyenne ouverte deux jours alternant avec deux semaines de fermeture. Il faut une autorisation et de nombreuses heures pour franchir la douane égyptienne, tout étant fait pour humilier les Palestiniens. Entre Le Caire et Rafah, l'armée a

installé de nombreux check-points. Elle fait croire qu'il règne dans la région une grande « insécurité » dont le Hamas est responsable.

CRIMES DE GUERRE ET PÉNURIES

Depuis le début du blocus et sans compter les morts des massacres de décembre/janvier 2008-2009 (Plomb durci, 1400 mort-e-s) et de novembre 2012, les Israéliens ont tué avec leurs drones 650 personnes qualifiées de « terroristes » à Gaza. Ces exécutions extrajudiciaires ont été accompagnées de « dommages collatéraux ». Le jour de mon arrivée à Gaza (24 décembre), les Israéliens ont attaqué en 15 points différents. Un tank a pulvérisé dans un camp de réfugiés une maison de 25 personnes. Une fillette, Hala, 3 ans, a été tuée et plusieurs membres de sa famille blessés. La famille nous a demandé de filmer le corps à l'hôpital et de témoigner.

Gaza est totalement surpeuplée : 1800000 habitants pour 360 Km2, soit 5000 habitants au Km2. Les terres agricoles représentaient 1/3 de la superficie il y a 6 ans et elles n'en représentent

plus qu'1/5 à cause des destructions israéliennes et de la pression démographique. 1/3 de la surface agricole se trouve en bordure de ce que l'occupant appelle la « barrière de sécurité ». Régulièrement l'armée israélienne tire. En 6 ans, 150 paysans et des milliers d'animaux ont été tués. Le 21 décembre, un soldat israélien, probablement désœuvré, a tué à 800 m de distance un chiffonnier qui recyclait les déchets.

La question de l'eau est cruciale à Gaza. L'eau de l'aquifère vient de Cisjordanie. Au moment du « retrait » imaginé par feu Ariel Sharon, les Israéliens ont creusé tous les 100 m des puits tout le long de la frontière avec la bande de Gaza. Ils captent ainsi 40% de l'eau qui n'est plus suffisante pour l'agriculture. Parce qu'elle se vide, la nappe phréatique est envahie par la mer. L'eau est saumâtre à Gaza et impropre à toute consommation domestique. Il faut acheter de l'eau pour boire.

Il y a 125000 agriculteurs à Gaza, la superficie des terres ne dépassant pas 1/2 hectare par famille. Le territoire est à peu près autosuffisant pour les légumes, les épices et les poulets. Mais il faut importer (d'Israël, rarement d'Égypte) les œufs, la viande rouge, le poisson.

Les Gazaoui-e-s aimeraient bien pouvoir participer au BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) contre Israël, mais leur marché est captif. Acheter is-

Le port de Gaza plusieurs fois détruit. Les bateaux ne peuvent pas s'éloigner des côtes.





Tags sur le mur de la frontière à Rafah

raélien est souvent la seule façon de ne pas mourir de faim.

La pêche était une activité traditionnelle à Gaza. Au moment des accords d'Oslo, les pêcheurs avaient l'autorisation d'aller jusqu'à 30 Km de la côte. Désormais, c'est 2 Km, sur une zone où il n'y a pas de poisson. Et encore, les Israéliens violent régulièrement cette «autorisation». De nombreux pêcheurs ont été tués ou blessés (2 morts début décembre). Leurs bateaux sont confisqués.

On manque de médicaments à Gaza. Les hôpitaux sont dans un état déplorable, faute aussi de médecins qualifiés. On manque de ciment à Gaza même si l'essentiel des reconstructions après «plomb Durci» a été effectué. On manque de matériel scolaire, alors que (c'est une tradition palestinienne), les familles font un effort énorme pour l'éducation. Il n'y a que 5% d'illettrés contre 35% en Égypte. Il y a 100 000 étudiants à Gaza, mais le chômage massif (la moitié de la population) et la pauvreté touchent aussi massivement les diplômés.

Pendant l'époque où les tunnels permettaient à la plupart des produits d'arriver, le pétrole venait d'Égypte où l'essence (subventionnée) ne coûte que 12 centimes d'euro le litre. L'essence était alors bon marché. Elle vient à présent d'Israël et coûte 1,7 euro/litre. Résultat, les voitures sont rares et les charrettes les remplacent.

Faute de pétrole, il n'y a que 4 à 6 heures d'électricité par jour. La lampe de poche est indispensable. Prendre l'ascenseur est périlleux, on peut rester bloqué. Les eaux usées ne sont plus traitées, elles sont sommairement stockées. L'usine de dessalement fonctionne au ralenti. Les groupes électrogènes, archaïques, provoquent régulièrement des accidents.

LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LA VIE POLITIQUE

L'image de la bande de Gaza soumise à l'intégrisme et aux interdits est fautive. Les signes religieux (barbe islamique, hidjebs) existent, mais il y en a plutôt moins qu'en Égypte. La

minorité chrétienne est respectée, Noël est même un jour férié.

Les gens parlent très librement. Il y a des propos qu'on entend régulièrement : «la Palestine n'a ni unité, ni leadership». «On a deux gouvernements, deux parlements, deux lois. Pourquoi n'y a-t-il pas réunification ? Je me fous des relations Fatah-Hamas». «Les deux gouvernements palestiniens n'ont plus ni légitimité, ni cadre légal pour exercer le pouvoir». «Les deux gouvernements profitent de l'occupation pour garder le pouvoir. La division, c'est une honte, ils ne pensent qu'à leurs propres intérêts». «Si on pouvait voter, le Fatah perdrait à Ramallah et le Hamas perdrait à Gaza. Les Palestiniens sont traités comme des animaux. On n'a même pas le droit de choisir nos dirigeants». «Rien ne changera avec Abou Mazen».

Les gens parlent avec regret de l'époque où ils n'étaient pas en cage.

Gaza foisonne d'associations qui permettent à la société de survivre. Il y a des associations apolitiques. Je pense par exemple à l'Union des Femmes Palestiniennes (PWU) dont l'existence remonte à l'occupation égyptienne. Elle a des crèches, des jardins d'enfants, des écoles maternelles et, sans subventions, vient en aide aux familles très pauvres aux orphelins pour leur permettre de suivre des études.

Hors de la confrontation mortifère Fatah/Hamas, il existe une gauche palestinienne. Troisième parti politique, le FPLP a payé un très lourd tribut à la répression israélienne. Son secrétaire général Abou Ali Moustapha a été assassiné par les Israéliens en 2001. En représailles, le FPLP a exécuté un ministre d'extrême droite israélien, Rehavam Zeevi. Aujourd'hui, une partie de la direction du FPLP, dont le secrétaire général Ahmed Saadat, est en prison (à vie). Je pensais rencontrer un parti un peu usé et je découvre une vraie réflexion : «nous venons de renouveler les 2/3 de notre direction. Elle compte désormais 35% de jeunes et 20% de femmes, ce qui n'est pas évident dans notre société». «Nous songeons à créer un troisième pôle politique en Palestine avec le parti de Moustapha Barghouti et avec le parti communiste». «Il y a pour nous des questions cruciales : rompre les négociations avec Israël, mettre fin à la division palestinienne qui est très préjudiciable, mettre fin au siège de Gaza et à la colonisation, résoudre la crise économique et sociale à Gaza».

Beaucoup de militants de gauche font un travail social important : hôpitaux, jardins d'enfants et très logiquement on les retrouve au PCHR (centre palestinien des droits humains). Le PCHR a donné à John Du-

gard, Richard Goldstone et Richard Falk tous les éléments qui leur ont permis de faire des rapports pour l'ONU accablants sur l'occupant : «ceux qui ont ordonné à leur armée de tirer sur des civils ont violé la convention de Genève. Pourquoi la justice internationale protège-t-elle les criminels de guerre israéliens ?»

Le PCHR recense tous les crimes commis par l'armée israélienne, mais il dénonce aussi les violences inter-palestiniennes. Il n'accepte pas le blocus égyptien : «il est clair que l'Égypte est contre nous. Ils prétendent attaquer le Hamas mais ce sont tous les Palestiniens qui en paient les conséquences». «Notre rêve, c'est un seul État, notre référence, c'est Mandela, mais nos dirigeants sont stupides. Le PCHR travaille avec les comités de prisonniers contre l'isolement et la torture».

Des militants de gauche animent également le syndicat des comités de travailleurs agricoles (UAWC) qui appartient à Via Campesina. Le syndicat vient en aide aux paysans et aux pêcheurs. Il a fourni des serres après les inondations catastrophiques de décembre. Il donne aux pêcheurs des filets. Il essaie d'organiser une filière d'exportation des fraises vers les Pays-Bas par l'intermédiaire d'une société appartenant à des Palestiniens d'Israël. Mais il voit bien les limites de son action : «sans solution politique, on continuera de manquer d'eau, de terre, de médecins et ça finira par exploser».

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Malgré le blocus, des internationaux viennent à Gaza. Je donnerai une mention particulière à Unadikum. Il s'agit d'un mouvement de type «brigades internationales» dont le principal animateur est un communiste espagnol, Manu Pineda. Unadikum a une action continue de protection des paysans dans les champs et des pêcheurs sur les bateaux. Ils font venir de l'étranger de l'aide matérielle, par exemple des médicaments. Dès qu'il y a une agression, ils viennent, enquêtent et témoignent. Leur appartenance est très connue dans Gaza, il sert à des rencontres et des discussions fréquentes. Ils connaissent toutes les forces politiques, associatives ou syndicales de Gaza. Pour eux, il ne faut surtout pas opposer la démarche d'Unadikum au BDS ou à la flottille. Ces formes de solidarité ne s'opposent pas, elles sont complémentaires. Leur présence là-bas est une opportunité pour aller à Gaza malgré les difficultés. L'année 2014 devra celle de la levée de ce blocus infâme.

Pierre Stambul

LA SPECTACULAIRE ASCENSION DE L'INDÉPENDANTISME EN CATALOGNE

La revendication de l'indépendance s'est hissée au tout premier plan de l'actualité et de la vie politique catalane, devançant la préoccupation suscitée par les coupes budgétaires et les mesures antisociales, la masquant parfois mais s'appuyant aussi sur celle-ci comme nous le verrons plus avant

LA SITUATION FIN 2013 DÉBUT 2014

Les facteurs qui concourent à la montée de l'indépendantisme sont multiples mais en schématisant on peut en souligner deux des plus importants : d'une part, une longue série de déceptions et de frustrations provoquées par les mesures du gouvernement espagnol contre des décisions majoritairement acceptées par les élus et l'électorat catalans, d'autre part la croissante détérioration depuis 2008 des conditions économiques et sociales.

Sur le plan politique les antécédents les plus directs de la situation actuelle remontent à 2005. En effet, en septembre 2005 le parlement catalan approuva par plus des deux tiers des votes, c'est-à-dire par tous les partis de l'arc parlementaire à l'exception du Partido Popular (PP) aujourd'hui au pouvoir en Espagne, un projet de réforme du « Statut d'Autonomie » catalan qui était en vigueur depuis 1977 lorsqu'après la mort de Franco la Catalogne récupéra ses institutions civiles. Ce projet ne fut voté par le parlement espagnol en mai 2006 qu'après avoir été notablement « raboté » selon l'expression devenue fameuse d'un notable du parti socialiste. Un fait d'autant plus frustrant pour une bonne partie des Catalans que le président socialiste du gouvernement espagnol s'était engagé à respecter scrupuleusement la proposition issue du parlement catalan.

Le nouveau « Statut d'autonomie », soumis à référendum en Catalogne le 18 juin 2006 fut voté par 73,2% des suffrages exprimés - avec, néanmoins, plus de 50% d'abstention ! -. Cependant, en juin 2010, après avoir maintenu le suspense pendant 4 ans le tribunal constitutionnel, qui avait été saisi par le PP, expurgea à nouveau le texte qui avait été largement voté en référendum. Cette décision vécue comme une grave atteinte à l'expression démocratique provoqua une manifestation monstre à Barcelone le 10 juillet

2010, avec le slogan « Nous sommes une nation, c'est nous qui décidons ». Cette manifestation marqua un point de non-retour mais ce ne fut pas encore la revendication de l'indépendance qui constitua le cri majoritaire. Cela ne se produira que deux ans plus tard, lors de manifestation exceptionnellement massive du 11 septembre 2012 qui succéda à la fin de non-recevoir opposée par le président espagnol à la négociation d'un nouveau pacte fiscal avec la Catalogne.

Sur le plan économique, les forces politiques majoritaires en Catalogne agitaient depuis longtemps le thème de la spoliation économique de la Catalogne par l'Etat espagnol, protestant contre un traitement fiscal qu'elles estimaient largement déséquilibré en faveur de l'Etat Espagnol et que la proposition de réforme du statut d'autonomie votée par le parlement catalan prétendait corriger en partie. L'insatisfaction motivée par le déséquilibre fiscal - « l'Espagne nous vole » - ne fera que croître à partir de 2008 à mesure que les coupes budgétaires tous azimut -- enseignement, santé, retraites, salaires, rétributions des fonctionnaires, etc. -- se multiplient. En effet, l'idée se répand qu'une Catalogne in-

dépendante qui ne serait pas vampirisée économiquement par l'Espagne n'aurait pas à effectuer des coupes budgétaires.

Le sentiment indépendantiste, ancré sur des revendications identitaires d'ordre culturel, linguistique et historique de type nationaliste, allait ainsi trouver de nouveaux stimulants dans les atteintes à l'expression électorale de la volonté populaire catalane et dans les effets de la récession économique. L'indépendantisme s'étendit ainsi à des secteurs préoccupés avant tout par le déni de démocratie ainsi qu'à des secteurs sensibles à l'argument du transfert de richesse vers l'Espagne, pénétrant de cette manière dans des couches de la population catalane hispanophone.

Le fait que la droite espagnole, responsable du recours contre le « Statut d'Autonomie » et championne de l'austérité budgétaire, ait obtenu la majorité absolue aux élections générales de novembre 2011 contribua à ce que la manifestation du 11 septembre 2012 se transforme en une clameur aussi spectaculaire qu'inattendue en faveur de l'indépendance de la Catalogne, marquant une brusque accélération du processus indépendantiste.. Dans ce



contexte, la décision prise quelques jours après cette manifestation par le président de la « Generalitat » de dissoudre le parlement et de convoquer les élections ne pouvait que favoriser la constitution d'une majorité indépendantiste au sein de l'hémicycle catalan. Il en fut ainsi et cela donna des ailes aux secteurs indépendantistes de la société civile qui, avec l'aide des institutions, organisèrent une spectaculaire manifestation de force indépendantiste le 11 septembre 2013 en déployant une chaîne humaine qui s'étendit sur toute la longueur de la Catalogne.

L'indépendantisme étant devenu une donnée politique de toute première importance en Catalogne il n'est pas inutile de s'interroger brièvement sur son histoire, ses origines et sa signification politique.

BREF HISTORIQUE DE L'INDÉPENDANTISME CATALAN

Le 11 septembre 1714 Barcelone fut prise par les troupes du vainqueur de la guerre de succession au trône d'Espagne et, comme conséquence de son alignement avec le perdant de cette guerre, la Catalogne fut privée de la relative autonomie dont elle

jouissait jusqu'alors.

Même si l'indépendantisme prend cette date comme symbole de la résistance catalane contre l'oppression espagnole, ce n'est pas à cette période que remonte le phénomène politique de l'indépendantisme. Celui-ci n'apparaîtra qu'à une époque bien plus récente, quelque temps après que le nationalisme catalan ait pris corps comme mouvement politique – avec la « Lliga Regionalista » -- et comme formulation doctrinale sous l'impulsion, notamment, d'Enric Prat de la Riba qui publia en 1902 « La nacionalitat catalana ».

Ce fut en 1922 que l'ex-colonel Francesc Macià créa la première organisation politique indépendantiste, le parti interclassiste « Estat Català », qui comptait avec une branche armée. Après une tentative infructueuse d'insurrection, Macià, exilé à Cuba, fonda le « Partit Separatista Revolucionari de Catalunya », puis, rentré en Catalogne, il intégrera en 1931 « Estat Català », sans cependant le dissoudre, dans une nouvelle formation politique nationaliste qui fédéra le républicanisme catalan: « Esquerra Republicana de Catalunya » (ERC) dont il assumait la présidence. Cette

formation remporta très largement en Catalogne les élections municipales du 12 avril 1931 qui entraînèrent la proclamation de la 2ème République Espagnole.

Le 14 Avril 1931 Macià proclama la « République Catalane » mais, après négociation avec les représentants de la toute récente République Espagnole, celle-ci prit le nom et la forme de l'ancienne « Generalitat de Catalunya » qui avait été supprimée en 1714. Intégrée à l'Etat espagnol la Catalogne se dota d'un « Statut d'autonomie » qui fut voté en 1932.

Après la victoire de la droite aux élections générales de 1933 Lluís Companys, le successeur de Macià à la tête d'ERC et de la Generalitat, proclama le 6 octobre 1934 « L'Estat Català » au sein de la République Fédérale Espagnole mais il fut incarcéré et le statut d'autonomie supprimé jusqu'à ce que la gauche gagne à nouveau les élections en 1936, puis supprimé à nouveau après la victoire du Général Franco.

Pendant la dictature ce fut surtout le nationalisme catalan qui tenta de maintenir une difficile présence tandis que les actions et les revendications indépendantistes furent pratiquement inexistantes. Il faut quand même signaler l'existence d'une minuscule organisation indépendantiste appelée « Front Nacional de Catalunya » dont une scission créa en 1969 le « Partit Socialista d'Alliberament Nacional » (PSAN) sur lequel nous reviendrons, et la constitution cette même année du « Front D'Alliberament Català » (FAC) qui s'engagea dans une lutte armée de basse intensité et adopta une orientation marxiste-léniniste avant de disparaître en 1977.

À la mort de Franco ce fut le « Statut d'Autonomie » et non l'indépendance qui fut exigé par les grandes manifestations populaires, notamment celle du 11 septembre 1977 qui réunit plusieurs centaines de milliers de manifestants. Le parti « Estat Català » ne recueillit quant à lui que 6.000 voix aux élections générales de 1979 et son score demeura insignifiant aux élections ultérieures.

Devant le manque d'appui populaire un secteur de l'indépendantisme s'engagea dans la voie de la lutte armée. C'est ainsi que se créa en 1978 l'organisation d'extrême gauche « Terra Lliure » (Terre Libre) à partir de militants provenant du FAC, du PSAN, et d'un éphémère « Exercit popular català » (Armée populaire catalane). « Terra Lliure » réalisa une série d'attentats pendant les années 1980, une partie de ses membres l'abandonna en 1991 pour s'intégrer dans

RÉSULTATS ÉLECTORAUX DE L'INDÉPENDANTISME AUX ÉLECTIONS CATALANES DE NOVEMBRE 2012

Collège électoral : 5.413.869
Participation : 3.668.310 soit 67,76%
Sièges à pourvoir : 135

CiU : Coalition nationaliste de centre droit - devenue récemment indépendantiste - formée par *Convergència de Catalunya* et par *Unió Democràtica* assimilée à la démocratie chrétienne. 50 parlementaires, 30,70% des suffrages exprimés soit 1.116.259 électeurs

ERC : *Esquerra Republicana de Catalunya*, formation de gauche, initialement nationaliste mais devenue indépendantiste à la fin des années 1980. 21 parlementaires, 13,7% des suffrages exprimés soit 498.124 électeurs

CUP : Candidatures d'*Unitat Popular*, formation d'extrême gauche, axée sur l'indépendance des « Pays Catalans », anticapitaliste, antipatriarcale et assembleiste. 3 parlementaires, 3,47 % des suffrages exprimés, soit 126.435 électeurs.

Au total, l'arc indépendantiste représente donc 1.740.818 électeurs - 47,87% des suffrages exprimés - et dispose de 74 sièges sur 135 soit 54,8% du Parlement.

Il faut prendre en compte, également, une formation qui, tout en ne se définissant pas comme indépendantiste, appuie de façon constante les initiatives indépendantistes et se décidera sans doute à appeler au vote pour l'indépendance si le référendum a lieu. Il s'agit de:

ICV-EUiA : *Iniciativa per Catalunya - els Verds - Esquerra Unida i Alternativa*, coalition de la gauche communiste et écologiste, d'orientation nationaliste mais divisée entre une option fédéraliste et une option indépendantiste. 13 Parlementaires, 9,89 % des suffrages exprimés, soit 126.435 électeurs
Avec cet appoint l'indépendantisme représenterait 1.867.25387 électeurs – 57,76% des suffrages exprimés – et disposerait de 87 parlementaires soit 64,4% du parlement,



ERC, puis l'organisation se dissolvait formellement en 1995. A partir de cet instant l'indépendantisme se détournait de la lutte armée et consacra tous ses efforts à étendre son assise populaire.

En fait, la tentative de construire un mouvement populaire avait déjà commencé en 1984 lorsque le PSAN créa, avec l'appui de Terra Lliure, le « Moviment de Defensa de la Terra » (MDT), puis lança en 1987 l'organisation de jeunes indépendantistes « Maulets ». Ceci est important car ce furent précisément le MDT, les Maulets, le PSAN et une organisation issue du « PSAN-provisional » -- une scission du PSAN -- l'« Organizacio Socialista d'Alliberament Nacional (OSAN-Endavant) » qui furent à l'origine de la revitalisation en 2000 des « Candidatures d'Unitat Popular » (CUP) dont le succès est aujourd'hui notable.

L'INDÉPENDANTISME ACTUELLEMENT

Aujourd'hui l'espace indépendantiste d'extrême gauche est constitué, en plus de la CUP et des organisations qui impulsèrent sa revitalisation en 2000, par l'organisation de jeunes « Arran » -- créée en 2012 par la fusion des « Maulets » et de la « Coordinadora d'Assemblees de Joves de l'Esquerra Independentista » (CAJEI) elle compte actuellement quelques 700 militants -, par le « Sindicat d'Estudiants dels països Catalans » (SEPC) -- créée en 2006, il développe depuis une intense activité dans les différentes Universités -, par deux petites organisations

syndicales de travailleurs, et par plusieurs dizaines de « Casals Independentistes » (Centres- parfois squattés- de jeunes indépendantistes).

Il est à noter que la CUP a des élus locaux dans 80 municipalités en plus de trois représentants au parlement catalan. Attachée aux principes de la démocratie directe elle fonctionne par assemblées de militants et, sur un important fond marxiste, elle emprunte aussi quelques éléments à la tradition libertaire. Les élus locaux réunissent des assemblées municipales pour fixer les positions qu'ils défendent ensuite dans les conseils municipaux.

Parallèlement au lent mais important développement de l'indépendantisme d'extrême gauche, deux autres phénomènes concourent à l'expansion de l'indépendantisme.

D'une part, la formation politique nationaliste de centre droite, traditionnellement majoritaire en Catalogne, « Convergència Democràtica de Catalunya », qui est l'élément principal de la coalition « Convergència i Unió » (CiU), est passé brusquement d'une sensibilité nationaliste à une option clairement indépendantiste après la manifestation du 11 septembre 2012, au risque de perdre une partie de son électorat traditionnel et l'appui de la grande finance catalane et d'une partie de la grande bourgeoisie.

D'autre part, Esquerra Republicana de Catalunya qui après la mort de Franco représenta longtemps le nationalisme de gauche face à celui de droite incarné par CiU, mais avec des résultats électoraux assez minces,

amorça au début des années 1990 un tournant indépendantiste qui n'a cessé de s'accentuer depuis. Il y eut d'abord un mouvement d'agitation populaire né en 1981 : « La crida », axé sur la défense de la langue catalane et sur les aspects identitaires, qui radicalisa les revendications nationalistes en leur imprimant des tonalités indépendantistes, puis les dirigeants de « La crida » adhèrent à ERC en 1986 et cette formation finit par assumer les thèses indépendantistes lors de son congrès de 1989. Peu après, les anciens dirigeants de « La Crida » s'installèrent aux leviers de commande d'ERC en 1992, ouvrant la porte de l'organisation aux jeunes indépendantistes de « Terra Lliure », organisation dont ils avaient négocié la dissolution. A partir de ce moment ERC augmenta son assise électorale, obtenant 210 000 voix aux élections de 1992, 300 000 à celles de 1995, et plus de 500 000 en 2003 ce qui l'amena à former gouvernement avec les partis de gauche.

Il faut ajouter que la coalition « Iniciativa per Catalunya-Verds-Ezquerra Unida i Alternativa » (ICV-EUiA) qui rassemble des écologistes aux cotés de la nouvelle et de la vieille gauche communiste et qui a obtenu près de 360 000 voix aux élections autonomiques de 2012 a, elle aussi, une forte composante indépendantiste.

De plus, un mouvement social, proche de la sensibilité du mouvement du 15 M et impulsé par des secteurs du catholicisme de gauche : « Procés Constituent », créée en avril 2013 et comptant aujourd'hui avec quelques 50 000 adhérents, milite pour la constitution de la République Catalane.

Pour compléter le panorama actuel de l'indépendantisme il faut signaler également que « L'Assemblea Nacional Catalana » (ANC) se constitue en mars 2012, et compte actuellement 27 000 adhérents dont 13 000 cotisants. C'est elle qui se mobilisa le plus visiblement pour imprimer un caractère indépendantiste à la manifestation du 11 septembre 2012, qui organisa la chaîne humaine du 11 septembre 2013 et qui développe aujourd'hui un des efforts les plus intenses pour mobiliser et étendre l'indépendantisme.

Signalons, enfin, l'activité de l'« Associació de Municipis per la Independència » (AMI) qui regroupe les municipalités s'étant déclarées indépendantistes, soit, fin 2013, 680 municipalités sur 947 au total mais ne regroupent que 36% de la population. Ce fut sur proposition de la CUP que la municipalité d'Arenys de Munt prit



l'initiative en septembre 2009 de réaliser la première consultation populaire sur l'indépendance, donnant le signal de départ à une longue série de consultations qui s'échelonnèrent pendant deux ans sur tout le territoire catalan.

LA SITUATION POLITIQUE AUJOURD'HUI

Aux élections autonomiques de novembre 2012, les partis d'orientation indépendantiste (CiU, ERC et la CUP) recueillirent près de 50% des suffrages exprimés et, avec 74 élus sur un total de 135 sièges, ils obtinrent une large majorité parlementaire (voir encadré n°1). Grâce à un pacte de stabilité souscrit avec ERC, CiU assumait le gouvernement en s'engageant à convoquer une consultation indépendantiste en 2014, à ce que la date et la question soient annoncées avant la fin de 2013, et à prendre des mesures pour faire avancer rapidement la Transition Nationale vers l'Indépendance.

Parmi ces mesures on peut mentionner la résolution votée le 23 Janvier 2013 au parlement par 85 voix (CiU, ERC, ICV-EUiA, CUP) sur « la Souveraineté et le Droit à Decider », qui déclare le peuple de Catalogne « Sujet politique et juridique souverain » ce qui bien sûr fut mené devant les tribunaux par le Gouvernement espagnol. On peut mentionner également, la création en février 2013 du « Consell Assessor per la Transició Nacional », chargé de conseiller le gouvernement dans le chemin vers l'indépendance. De même, sous les auspices du gouvernement le « Pacte Nacional pel Dret a Decidir » se constitue en Juin 2013 au siège du parlement par une quaran-

taine d'entités politiques, sociales et municipales. Lors de la présentation en septembre 2013 de son manifeste unitaire 800 entités l'avaient souscrit.

Finalement, le 12 décembre 2013, le président du gouvernement annonça qu'il avait accordé avec les responsables de CiU, ERC, ICV-EUiA et la CUP, la date – 9 Novembre 2014 – et la question à poser au référendum sur l'indépendance de la Catalogne. Le défi indépendantiste est donc lancé au gouvernement espagnol qui s'est empressé d'avertir qu'un tel référendum étant anti-constitutionnel il n'aura jamais lieu.

Le conflit frontal est donc servi et le futur est des plus incertains, mais si, pour l'instant le vote favorable à l'indépendance est à égalité avec le vote contraire (voir encadré n°2), l'appui au « droit à décider », favorable donc à la tenue du référendum est, lui, très largement majoritaire (73,5%) et, en conséquence, le refus d'autoriser le référendum peut faire croître considérablement le vote indépendantiste.

LES BASES SOCIALES DE L'INDÉPENDANTISME.

L'indépendantisme est largement dominant dans les zones les moins peuplées de la Catalogne, en effet, les municipalités où les options indépendantistes sont majoritaires – plus de 600 sur 947 – couvrent la plus grande partie du territoire catalan mais elles n'englobent cependant qu'un tiers de sa population. N'oublions pas que quelques 500 municipalités ont moins de 2000 habitants et que presque la moitié de la population catalane se concentre dans l'aire métropolitaine de Barcelone.

L'indépendantisme est profondément enraciné dans le territoire catalan et il a une assise rurale incontestable. Ainsi, une des régions les plus indépendantistes, « Osona », est éminemment agricole et sa capitale, « Vic » – 40 000 habitants – est une des rares villes d'une certaine importance où l'indépendantisme est majoritaire. De même, « Girona », la capitale de province où l'indépendantisme est le plus présent, se trouve au cœur d'une riche zone agricole. En fait, ce sont surtout CiU et ERC qui trouvent un fort soutien électoral dans les localités de moins de 10 000 habitants, tandis que l'indépendantisme d'extrême gauche représenté par la CUP ne trouve un électorat plus ample que dans des villes plus importantes – plus de 10 000 habitants -- et surtout à Barcelone. CiU dispose elle aussi d'un fort soutien électoral dans la capitale de la Catalogne où elle a fini par occuper la Mairie après trente ans de monopole socialiste.

Politiquement l'indépendantisme est tout à fait transversal puisque la CUP, nettement d'extrême gauche et ERC dont l'électorat se situe à gauche coexistent avec une coalition, CiU, qui s'appuie sur un électorat de centre-droite et de la droite non espagnoliste. Cette même transversalité se manifeste quant à l'âge puisque si les électeurs de la CUP et d'ERC sont plus abondants dans la frange des moins de 45 ans, avec pour la CUP une bonne représentation dans les moins de 25 ans, par contre le gros des électeurs de CiU dépasse la cinquantaine.

Le niveau d'instruction est particulièrement élevé chez les électeurs de la CUP qui ont pour beaucoup d'entre eux des études universitaires, alors que très peu de personnes sans études ou avec des études primaires ne lui donnent leur vote.

Quant au statut socioéconomique ce sont les classes moyennes qui apportent le gros de leurs électeurs à l'indépendantisme, quoique de façon plus prononcée à CiU. Curieusement le segment le plus haut de la classe moyenne fournit des électeurs à la CUP et aussi, bien qu'en moindre mesure, à ERC. L'électorat appartenant à la classe ouvrière s'oriente en général vers des options non indépendantistes. La condition socioéconomique fournit elle aussi des informations intéressantes. Lorsqu'ils votent pour des formations indépendantistes les agriculteurs choisissent essentiellement CiU même si un petit nombre d'entre eux vont vers la CUP ou vers ERC. Les techniciens et les cadres moyens ap-

LE RENDEZ-VOUS MANQUÉ ET SES COULISSES: IL AURAIT PEUT-ÊTRE FALLU FAIRE PLUS ATTENTION À LA MARCHÉ...

Déjà trente ans de passés depuis la « Marche des beurs » de Marseille à Paris comme l'ont dénommée les journalistes au grand dam des principaux intéressés...

Intéressés qui l'avaient, eux, appelée « Marche pour l'égalité », comme en témoigne le tract de l'appel initiateur du 1er août 1983 signé par 4 jeunes Français d'origine maghrébine de SOS Avenir Minguettes, dont Toumi Djaidja (tout juste remis de la balle tirée dans le ventre par un policier alors qu'il tentait de défendre un

sonnes le 30 novembre 1983 à Paris, après 1200 km parcourus à pied. Partis le 1er octobre, ils avaient, au début, péniblement progressé dans une indifférence quasi générale jusqu'à un retournement de l'opinion suscité par l'indignation devant la déféstration, le 14 novembre, d'un jeune touriste algérien, Habib Grimzi, balancé d'un train par 3 apprentis légionnaires près de Castelsarrasin. Dans la foulée de leur arrivée à Paris, ils sont reçus par François Mitterrand, le soir même à l'Élysée. Mais il faut dire que, dans les derniers jours, la récupération politique battait son plein avec des ministres compagnons de marche (Cheysson, Lang...) et la logistique du ministère de l'Immigration à l'arrivée. Les marcheurs obtiennent la mise en place de la « carte de séjour de dix ans », avancée significative pour les travailleurs immigrés, mais sans conséquence directe pour les jeunes « issus de l'immigration » ou de la « 2e génération immigrée » comme on les dénommait à l'époque dans un contre-sens complet étant donné qu'en général nés sur le territoire français ils étaient d'authentiques jeunes Français. Ce fut tout !

...À L'INDIFFÉRENCE ET LA RÉPRESSION

Et rien en ce qui concerne l'arsenal juridique contre les meurtres racistes (si courants à l'époque que nous nous retrouvons fréquemment lors de « marches blanches » auprès des familles de jeunes, voire d'enfants, assassinés), les contrôles au faciès, le développement social dans les quartiers, l'égalité des salaires Français-immigrés, etc. ou le droit de vote des étrangers aux élections locales - pourtant partie prenante des propositions du candidat Mitterrand avant 1981 et toujours pas acquis plus de trente après !

Puis, dès les jours suivants, après les feux de la rampe, c'est le retour à la case départ, dans les cages d'escalier, les halls d'entrée et les caves des HLM de leurs cités (peut-être cliché, mais stricte réalité !) ; les initiateurs de la

Marche se voyant même refuser des locaux associatifs comme de vulgaires « lascars » qu'ils n'auraient pas dû cesser d'être ! Et dans les mois suivants, Toumi prend de la prison ferme pas tant pour un obscur vol de voiture commis en 1982, mais plutôt pour le punir de son rôle d'initiateur et de leader dans la Marche, lui qui en a eu le premier l'idée sur son lit d'hôpital après avoir vu le film Gandhi. Quel gâchis !

“FORMER ENSEMBLE UNE NATION SOLIDAIRE LIÉE PAR LA FRATERNITÉ”...

Travailleur social en Seine-Saint-Denis, le «9-3», de 1981 à 1985, j'étais à l'époque au plus près de ces jeunes, à la fois investi dans mes activités professionnelles mais aussi dans le Service civil international et la commission jeunes de la FASTI (Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés). Je peux témoigner à quel point ces jeunes voulaient participer à « former ensemble une nation solidaire liée par la fraternité », traversant la France « pour retrouver toutes celles et tous ceux qui veulent que l'égalité des droits et des chances l'emporte sur la ségrégation, que l'amitié ait raison du racisme, et que la paix sociale fasse taire les 22 long rifle » (cf. le texte d'appel).

Alors, dans les quartiers, la rage est à la mesure du sentiment d'avoir été floué, manipulé ; et nombreux sont ceux et celles pour qui la Marche avait été leur première sortie à la lumière et qui ne veulent plus entendre parler de rien et se replient sur leurs cités, leurs bandes, leurs communautés, et souvent sous l'influence de prédicateurs intégristes débarqués dès 1982 dans les banlieues, sur leur religion en ce qui concerne les jeunes d'origine maghrébine.

À MILLE LIEUES DE LA MOINDRE REVENDICATION D’AFFIRMATION RELIGIEUSE

Car il est important de rappeler ici que la dimension religieuse était, à l'époque, quasi totalement absente des



jeune des crocs d'un chien policier) et par 4 membres de la CIMADE de Lyon dont Christian Delorme, prêtre et Jean Costil, pasteur, avec le soutien du MAN (Mouvement pour une alternative non-violente). Qui s'en souvenait encore avant le curieux élan de commémoration quasi officielle de ces dernières semaines, à part « ceux et celles qui marchent encore » ?

DE L'INDIFFÉRENCE À LA NOTORIÉTÉ...

Certes les marcheurs, qui, peu de temps avant, étaient encore relégués dans leurs cités de banlieue, avaient été reçus triomphalement par 100 000 per-

préoccupations de ces jeunes, filles comme garçons ; l'attachement à la culture musulmane se réduisant souvent à l'interdit de la consommation de porc et au respect du ramadan surtout dans son aspect communautaire et festif, mais rien en ce qui concerne les interdictions du tabac et de l'alcool, et quasi aucune pratique de la moindre prière. De même les OS immigrés de Talbot qui venaient de mener une lutte très dure tout comme les « grands frères » militants autour du journal Sans frontières, des concerts Rock Against Racism ou Rock Against Police, puis de l'agence IM'média autour de Moghiss Abdallah étaient à mille lieues de la moindre revendication d'affirmation religieuse, tout en respectant dans une démarche laïque les pratiques de leurs aînés.

Alors quelques jeunes et moins jeunes, issus du collectif parisien de soutien à la marche de 1983, décident de relever le gant, sous l'impulsion de la cinéaste et auteure Farida Belghoul* d'origine algérienne (celle-ci a milité un temps au PC, puis l'a quitté peu avant l'affaire du « bulldozer de Vitry » fin 1980 cf note en fin d'article). Un collectif se forme autour de jeunes des cités de la région parisienne comme Nordine Iznasni et ses copains Tarek et Farid de l'association Gutenberg de Nanterre (trio toujours sur la brèche aujourd'hui, co-organisateurs avec Ceux qui marchent encore des événements des 7 et 8 décembre derniers à Paris), comme Messaouda, Adjera des Francs-Moisins, de jeunes du Nord et de l'Est comme Ahmed Boubeker, de la commission jeunes de la FASTI avec José Vieira, son permanent à cette époque, et d'autres jeunes d'origine portugaise comme Candida, Nelson, Maria et Gloria, de jeunes d'origine africaine comme Mamadou et Souleyman ou asiatique comme Liemké ou bien de jeunes et moins jeunes « Français d'origine française » comme Jérôme, Josée, Bernadette et Eric, bientôt rejoints par quelques « vieux de la vieille » anciens des Comités anti-expulsions, comme Olga, Julien et Pascal (aujourd'hui avocat de Jeudi noir), et des luttes dans la foulée de Mai 68 et par un collectif d'animateurs et de travailleurs sociaux de toutes origines dont Marie-Laure Mahé (ancienne marcheuse de 1983 du départ à l'arrivée, qui vient d'en écrire le roman En marche, Sokrys Editions).

CONVERGENCE 84 POUR L'ÉGALITÉ

Le projet consiste à organiser, avec la convergence vers Paris de 5 groupes de 12 rouleurs en mobylette, Français de toutes origines, partis le 3 novembre de Brest, Roubaix, Strasbourg,

Marseille et Toulouse, et créant l'événement d'étape en étape, un « défilé-carnaval de toutes les cultures, de toutes les couleurs pour l'égalité » à l'arrivée le 1er décembre 1984 à Paris (en référence au carnaval multiracial et multiculturel annuel de Notting Hill à Londres), reprenant au mot le joli slogan apparu à l'arrivée de la Marche de 1983 sur une simple pancarte par un jeune « Français de souche » : « La France est comme une mobylette, pour avancer il lui faut du mélange ».

Les débats du printemps 1984 permettent d'affiner la réflexion en particulier autour du thème du « droit à la différence », cher à la gauche traditionnelle antiraciste, mais, en fait, porte ouverte sur une conception différentialiste et ségrégative de la société dont l'exemple le plus monstrueux était l'Afrique du Sud de l'apartheid. C'est pourquoi le collectif organise l'occupation sauvage des locaux de l'UNESCO le jour de la Journée internationale contre le racisme en mars lors des Assises nationales organisées par le MRAP autour de « Vivre ensemble avec nos différences », manière pour les jeunes de rester mobilisés de façon autonome et de se rappeler aux bons souvenirs des antiracistes bien-pensants.

Le petit groupe de préparation et d'organisation de « Convergence 84 pour l'égalité », qu'Eric Favereau qualifiera dans les colonnes de Libération de « mélange d'étonnants », décidé à se servir du territoire français comme d'une scène de théâtre, prend le parti de l'indépendance absolue, avec l'engagement chevillé au corps de ne laisser aucune place aux récupérateurs de tous poils, par principe et comme seule voie possible pour que les jeunes de 1983 se remobilisent en restant autonomes. Quelques « marcheurs historiques » et des jeunes de Marseille (dont Zineb et autres « gazelles »), de Roubaix, du bassin lorrain... vont rejoindre Convergence 84 et se reconnaître dans son mot d'ordre « Vivons égaux avec nos ressemblances quelles que soient nos différences ». Les comités de soutien se multiplient, les associations traditionnelles sont mobilisées, les grands noms du monde intellectuel signent des appels, un collectif d'universitaires réuni autour d'Etienne Balibar, Christian Dutertre et Albano Cordeiro offre ses services. La FASTI, avec Manuel Dias, Carlos Bravo, et les associations maghrébines et portugaises ainsi que la Ligue des droits de l'homme, la CIMADE, le CLAP et le CCFD participent au soutien ; mais tout cela sur la base du respect de l'autonomie de l'initiative au grand dam des relais institutionnels habituels et des grands partis de gauche.

SUCÈS ET IMPASSE... SUR FOND DE RÉCUPÉRATION PAR SOS RACISME

C'est un succès, l'arrivée le 1er décembre rassemble à nouveau 30 000 personnes, mais cette fois-ci sans chaperons. En revanche, le discours d'arrivée place de la République prononcé par Farida, comme un cri de colère et de désespoir, avec pour titre « Lettre ouverte aux gens convaincus » fait l'effet d'une douche froide sur l'assistance pourtant sympathisante et bienveillante, sur fond de dissensions dans « l'état-major » même de Convergence. Le discours, fruit du vécu et du ressenti des rouleurs lors de leurs étapes, étale au grand jour le grand malentendu entre les milieux humanistes, antiracistes et bien-pensants des centres-villes, et les jeunes des zones de relégation que sont les banlieues. Le concert du soir est à la hauteur de l'événement, mais, dès le lendemain, comment poursuivre sur ce constat sans appel, sur de telles bases radicales, coupés des habituels soutiens ? D'autant que nous nous entredéchirons lors des débats de l'après-Convergence alors que « nous nous étions tant aimés », et certains rendent leur tablier.



Surtout qu'un événement inattendu a eu lieu lors de l'arrivée de Convergence à Paris, et à notre insu : la distribution par milliers de la petite main de fatma jaune avec « Touche pas à mon pote », pensée comme un véritable produit marketing (rappelant à la fois l'étoile jaune de sinistre mémoire et la culture musulmane au féminin), comme première apparition publique de SOS Racisme, présenté à la presse le 22 novembre par son président Harlem Désir, entouré d'individus ayant suivi de près nos réunions et nos débats pour rebondir au mieux dans notre foulée, dans les locaux de la Ligue des droits de l'homme, totalement dans le dos de Convergence.

QUAND L'ÉLYSÉE NEUTRALISE LE MOUVEMENT PAR L'ALTERNATIVE

Puisque nous nous sommes montrés sourds à toute forme de récupération malgré de multiples tentatives y compris ministérielles, le pouvoir en place a donc concocté une parade en forme d'alternative. Sous les ors de l'Élysée de grands esprits sont à la manœuvre (nous l'apprendrons assez rapidement mais n'en connaissons l'identité des acteurs que bien plus tard !) autour de Jean-Louis Bianco, tel Gérard Colé, conseiller en communication de Mitterrand (qui sera remercié avec la présidence du Loto en 1989 et mis en examen en 1994 dans le cadre du scandale de la Française des jeux), piloté en sous-main par Jacques Pilhan, véritable gourou ès communications, féru de situationnisme, ancien de l'équipe Séguéla, inventeur de la « force tranquille » et patron de la nouvelle agence de publicité Temps public dont la mission était « la gestion de l'image du Président et aussi d'institutions et d'entreprises » (on le retrouvera à nouveau conseiller en communication auprès de Chirac en 1995). Le beau bébé sera SOS Racisme avec de généreux donateurs comme Pierre Bergé, la mobilisation de l'UEJF (Union des étudiants juifs de France) autour d'un Eric Ghebali, un casting bien senti avec Harlem Désir, et une LCR, qui pourtant était partie prenante des comités de soutien à Convergence, appelant les jeunes à s'y inscrire, avec un Julien Dray ultra-présent sur tous les tableaux.

Pour les jeunes des banlieues c'est le comble après la récupération de la Marche de 83, et les premières réactions spontanées - j'en témoigne ici - les poussent à vouloir aller perturber physiquement les premières manifestations publiques d'SOS Racisme, sur fond malheureusement parfois d'un antisémitisme - ou plutôt d'une judéophobie - détestable.

DES NEFLES POUR LES LASCARS, DES CONCERTS POUR LES "BONS ÉLÈVES"

SOS va plutôt attirer la jeunesse scolarisée, beaucoup moins en souffrance que les jeunes des quartiers, et savoir les mobiliser dans de « grandes messes-concerts » qui vont aider à leur prise de conscience antiraciste. Il ne s'agit pas ici de dire que toutes les activités ultérieures d'SOS n'ont eu un aucun impact dans les luttes contre le racisme, et que tous ses membres n'ont été que des « idiots utiles » manipulés, tout comme il faut reconnaître qu'un certain nombre de hiérarques du pouvoir socialiste ont pu avoir des attitudes tout à fait correctes tels mes-

dames Gaspard et Dufoix ou messieurs Worms et Belorgey, entre autres...

Les commémorations actuelles de la Marche de 83 auront au moins permis de lever le voile sur les fonts baptismaux d'SOS Racisme suffisamment troubles dans la volonté de déposséder le « mouvement beur » de son autonomie et promouvoir un mouvement jeune, propre sur lui et malléable par le pouvoir en place.

De leur côté, les « rejetés » et autres « relégués » n'auront pour la plupart pas d'autres solutions que l'arrêt de toute activité et le silence, la fuite en avant dans la délinquance ou les addictions, ou le repli communautaire et/ou religieux, repli que les toujours même bien-pensants déplorent tant aujourd'hui, quand ils ne vont pas jusqu'à les en blâmer...

D'ailleurs, aujourd'hui, le grand malentendu ne persiste-t-il pas entre la gauche traditionnelle, « laïcarde » à l'ancienne, et les jeunes de culture musulmane se raccrochant aux branches de leur religion comme une bouée de survie et, en retour, l'affichant ostensiblement en défi, « colère et protestation politique contre l'abandon des cités et de leurs habitants », ayant à nouveau été relégués hors du champ politique et dans le seul camp de la « religion », en fait « *conglomérat d'appartenance à la fois sociale, territoriale, économique et religieuse* ».

Malgré tout, Convergence va connaître une suite éphémère avec Mémoire fertile et l'Université alternative antiraciste pour l'égalité (jusqu'en 1986). Mais surtout, malgré tous ces déboires, le mouvement va perdurer sous de multiples formes et appellations, avec les JALB (Jeunes arabes de Lyon et banlieue, suite de Zaâma d'banlieue autour de Djida Tazdaït, qui n'avait pas participé à la Marche de 83 par peur des manipulations !), le Comité contre la double peine, le MIB (Mouvement de l'immigration et des banlieues), Agora, Diversité, Tactikollectif et les Motivés à Toulouse, Origines contrôlées, ACLe-Feu, L'Echo des cités, Remember et autres Indigènes de la République..., comme l'ont fort justement rappelé Ceux qui marchent encore.

Daniel Guerrier, compagnon de route et de lutte, décembre 2013
(Intertitres de la maquette).

PS : Si vous avez vu, ou allez voir, le film *La Marche*, très fidèle, avec le ton juste, vous avez ci-dessus la réponse au questionnaire induit par les dernières lignes de texte avant générique. De mémoire : « Dans l'enthousiasme de la Marche, un an après fut fondé SOS Racisme. Aucun des marcheurs n'en fera partie. » De même que vous avez l'explication de la fin de non-recevoir adressée en novembre 2013 par Toumi Djaidja à l'actuel

ministre de la Ville, François Lamy, concernant une commémoration officielle de la Marche de 83 aux Minguettes, alors que ce dernier, à l'époque instituteur en banlieue et membre du PSU, faisait réellement partie du service d'ordre à l'arrivée le 30 novembre 1983. Le même François Lamy, il y a quelques années, a donné toute la mesure de son « humanité » en refusant l'eau courante et l'enlèvement d'un énorme amoncellement de détritus insalubres à un campement de Roms à Palaiseau, ville dont il fut maire de 2001 à 2012, leur refusant le moindre dialogue comme s'ils formaient un « peuple invisible » sur le mode du comportement des Blancs vis-à-vis des Africains à la grande époque de l'apartheid. Comme quoi les boucs émissaires se suivent, se ressemblent et même parfois s'additionnent...

* Farida Belghoul réapparaît aujourd'hui dans le sillage d'Égalité et Réconciliation autour d'Alain Soral et de son complotisme judéophobe délirant, semblant trouver là un exutoire à sa rage sociale et politique toujours intacte. Réduire tous les problèmes du moment, certes monstrueux, et les méfaits de la mondialisation aux méfaits d'une soit disant conspiration relève à tout le moins d'une paresse intellectuelle devant la nécessité de continuer à analyser l'évolution du capitalisme et à le combattre en tant que tel, sinon de la pire démagogie ou de théories nauséabondes. Cela dit tout en réaffirmant notre droit à pouvoir critiquer la politique du gouvernement israélien et le projet sioniste qui la sous-tend sans être automatiquement taxé d'« antisémitisme ». Mes amis juifs antisionistes, ici et là-bas, en témoignent tous les jours ! Et les antiracistes d'origine juive qui ont participé à Convergence doivent être sidérés. A nouveau quel gâchis, sur fond d'« ennemis complémentaires », en paraphrasant Germaine Tillion !

** Cf. « *Charlie Hebdo sourd au rap et aux cités* » de Louis Jésus in *Libération* du 17 décembre 2013, écrit à la suite de la polémique autour d'un couplet de la chanson d'un collectif de rappeurs, Marche (réalisée en marge du film éponyme) « réclam(ant) un autodafé pour ces chiens de Charlie Hebdo ». Personnellement j'ai d'abord réagi à ce couplet comme étant un total contre-sens par rapport à l'ambiance a-religieuse de la Marche à l'époque et en défenseur absolu du droit au blasphème (et je persiste et signe !). Mais en fait on peut se demander s'il n'est pas révélateur du gouffre socio-culturel existant entre l'équipe, les lecteurs athées militants de Charlie, enfermés dans une sorte d'entre-soi entre « gens convaincus des centres-villes » et d'autre part les jeunes Français des cités en souffrance, sans oublier la démagogie de certains rappeurs qui, souvent, ont déserté les banlieues dès leur réussite assurée.

LA BOUCHERIE DE 14-18... LE CREUSET DES TOTALITARISMES

Un numéro spécial de *Courant alternatif* diffusé en kiosque (4 euros)

Les commémorations de la « Grande Guerre » occultent toujours le souvenir du carnage et de ses causes en préférant exalter le martyr des soldats et en sacrifiant leurs combats. Elles fabriquent le mythe de la guerre nationale, la mémoire des combats est déformée, le culte du soldat est quasi religieux et s'incarne dans les monuments aux morts et les cérémonies. La République, et avec elle le pouvoir en place (quelle que soit son étiquette politique), profite de ces moments pour s'autocélébrer, sans se soucier de véricité historique. On sait combien ces messes laïques sont capables de se transformer en révisionnisme ; on se souvient encore comment le bicentenaire de 1789, sous la direction intellectuelle d'un historien réactionnaire (François Furet) et dont les festivités furent conduites par le publicitaire des Galeries Lafayette (Jean-Paul Goude), a été l'occasion d'enterrer le concept même de révolution. Il est donc important de revenir sur cette période pour comprendre que leur démarche, qui a pour objectif de produire du consensus national, découle d'une vision politique des classes dominantes. Car si tout le monde admet théoriquement que la Première Guerre mondiale fut bien la matrice du XX^e siècle, on oublie volontiers que l'Europe fut, pendant quelques années, le champ de multiples soulèvements

dont la défaite a ouvert grandes les portes du totalitarisme.

De nouveau en kiosque mais peut être commandé à

OCL c/o EGREGORE BP 81213- 51058 REIMS CEDEX
Chèque (4 euros) à l'ordre de La Galère



SOMMAIRE

L'IMPÉRIALISME

Les causes de la boucherie

DES VOIX CONTRE L'UNION SACRÉE

• Déclaration de K. Liebknecht au Reichstag (2 décembre 1914)

• «Le 4 août n'est pas tombé du ciel» (Rosa Luxemburg)

• Démission au comité confédéral de la CGT (Pierre Monatte)

• Lettre de Malatesta à Jean Grave

L'UNION SACRÉE

• Le mouvement ouvrier vers l'Union sacrée

• Contre les idées reçues

(Jaurès, faux pacifiste, vrai patriote)

LA RÉSISTANCE : ZIMMERWALD

• L'opposition à la guerre s'organise en Europe

• Le mouvement des femmes

contre la guerre

LES ANARCHISTES

• Le mouvement anarchiste et la guerre

LES MUTINS

• La mémoire des mutineries

de 1917

• Poilus contre armée française

LES FEMMES

• 14-18 et le travail des femmes

LA GRÈVE

• Reprise des grèves ouvrières

• Les soldats indigènes

DES SOVIETS EN ALSACE

• De la sortie de la guerre à la révolution

LA RÉVOLUTION FUT UNE BELLE AVENTURE, DES RUES DE BERLIN EN RÉVOLTE AUX MOUVEMENTS RADICAUX AMÉRICAINS

PAUL MATTICK, L'ÉCHAPPÉE, 2013

La révolution allemande au sortir de la guerre 14-18 a été riche en itinéraires singuliers. De nombreux récits autobiographiques content cet âge des extrêmes. Des histoires entre espoir, avec la révolution spartakiste de 1919, et désespoir une décennie plus tard avec l'ascension du nazisme. Parmi les plus remarquables de ces écrits, on pourra citer Franz Jung (Considérations d'un révolutionnaire allemand, Agone, 2007), Georg Glaser (Secret et violence, Agone, 2005) ou encore de Sebastian Haffner (Histoire d'un Allemand, Actes Sud, 2003). Le récit passionnant et haletant de Jan Valtin, Sans patrie ni frontières, relevant plus de l'œuvre romanesque que du témoignage historique.

Avec l'ouvrage La révolution fut une belle aventure, c'est avec la personnalité de Paul Mattick que nous entrons dans la révolution allemande. Réalisé à partir d'une interview des années 70, on y découvre un gamin des milieux ouvriers de Berlin qui va rencontrer inévitablement la révolution allemande. Il se forme, s'instruit et s'engage. Loin des stéréotypes qui voudraient réserver la

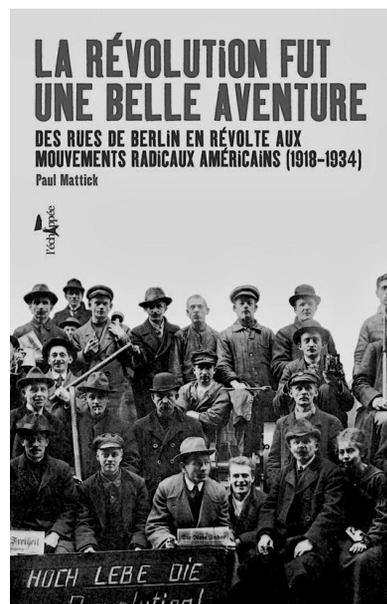
théorie aux seuls intellectuels, Paul Mattick, en plus de son boulot d'outilier, s'ouvre à la théorie marxiste et aux avant-gardes artistiques.

Comme l'indique le sous-titre, Des rues de Berlin en révolte aux mouvements radicaux américains, la suite du récit reprend de plus belle aux Etats-Unis à l'aube de la grande crise. Si son appartenance aux IWW peut faire saliver les libertaires, c'est surtout son engagement dans le mouvement des chômeurs qui est la plus enseignante. Toutes similitudes avec une époque présente n'étant sans doute pas fortuites, on perçoit comment la question de la place des chômeurs dans le mouvement ouvrier, en tant que prolétaires défendus par les syndicats, se pose déjà pendant cette période de crise.

Après la guerre, Paul Mattick fait le choix de s'engager plus profondément dans un travail théorique. Assumant ce parcours comme engagement politique et au regard de la période qu'il juge moins fertile en lutte, on repère les prémisses théoriques de la pensée de Mattick. Loin d'en faire une pensée muséifiée, il la rend vivante en la mettant en débat lors de réunions et conférences autour de la planète, notamment auprès des mouvements étudiants radicaux étasuniens et européens des années 60-70. La place des intellectuels dans le mouvement est d'ailleurs pour lui un enjeu de taille, reprochant à cer-

tain d'entre eux de vouloir à la fois « le socialisme et la préservation du monde bourgeois (...) pour la simple raison qu'ils mènent une vie confortable et bénéficient d'une reconnaissance sociale ». Les apports théoriques de Mattick ne sont pas abordés plus en profondeur. Si on reste sur notre faim, sache que depuis quelques années des ouvrages plus denses de Paul Mattick ont été réédités notamment suite à la crise de 2008, notamment aux éditions Entremonde (Marxisme, dernier refuge de la bourgeoisie ?, 2012).

Gildas



QUAND UNE LOI POUR L'ENTREPRISE RIME AVEC DÉTRICOTAGE DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT... MAIS PAS SEULEMENT !

Comment le gouvernement socialo-écologiste agacé par tous ces perturbateurs, à NDDL, Bure, sur le tracé des THT et autres zones à défendre, compte t-il faire pour remettre de l'ordre, et bien(!) par ordonnance.

BONNE ANNÉE !

Pendant que le peuple festoyait, le gouvernement PS/Ecolo faisait paraître le 3 janvier 2014 au journal officiel la loi n° 2014-1 du 2 janvier 2014 dite « habilitant le gouvernement à simplifier et sécuriser la vie des entreprises ».

« Selon le journal de l'environnement.net du 3 janvier 2014 par Stéphane SENET :

....Son article 16, en particulier, lui offre désormais la possibilité de revoir, par ordonnance, l'actuel régime juridique auquel tout projet d'aménagement est normalement soumis, notamment en matière d'évaluation environnementale.»

Cette disposition crée en effet de nouvelles «zones d'intérêt économique et écologique», que la loi décrit comme des «zones présentant un intérêt majeur pour l'implantation d'activités économiques dans lesquelles les enjeux environnementaux font l'objet d'un traitement anticipé».

Fruit d'un amendement déposé par le gouvernement au Sénat le

2 décembre dernier, cet article n'a curieusement fait l'objet d'aucun débat, ni à l'Assemblée ni au Sénat. Dès sa publication, ce 3 janvier, de nombreux juristes spécialistes de l'environnement ont tiré le signal d'alarme, comme l'avocat Arnaud Gossement, qui s'étonne que «cette mesure n'ait jamais été ni débattue ni même évoquée lors des Etats généraux de modernisation du droit de l'environnement....» ».

L'ARTICLE 16 MAIS PAS SEULEMENT!

L'article 16 oui, mais les articles 13,14 et 15 ne sont pas sans intérêts.

L'article 13 autorise le gouvernement par ordonnance à titre expérimental et pour une durée de trois ans, dans le département et dans un nombre limité de régions à délivrer aux porteurs de projet, sur un dossier fait par ces mêmes porteurs de projet, un document appelé « certificat de projet ».

Ce certificat donne la ou les autorisations demandées dans les codes, de l'environnement, forestier et de l'urbanisme pour la validation du projet.

Entre autre le certificat de projet peut comporter ou prévoir les engagements de l'Etat, sur la recevabilité et la régularité, sur la décision en matière d'environnement, sur les délais de validité et sur leurs dépassements, avoir valeur de certificat d'urbanisme, mentionner les éléments de nature juridique ou technique pouvant faire obstacles au projet, déterminer les garanties de son maintien, déterminer l'opposabilité face à l'administration et à

des tiers, préciser le recours juridique ainsi que les pouvoirs du juge administratif et l'invocabilité par voie d'exception.

L'article 14 autorise le gouvernement par ordonnance à titre expérimental et pour une durée de trois ans, dans le département et dans un nombre limité de régions à délivrer aux porteurs de projet d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) une décision unique, valant permis de construire et accordant les autorisations ou dérogations, nécessaires pour la réalisation de leur projet, décrites dans les codes de l'environnement et de l'urbanisme, de la forêt et de l'énergie.

Ce document unique est étendu à toutes les ICPE, même celles dont les autorisations et dérogations intéressent d'autres législations.

Ce document unique précise les recours juridiques, les modalités de contrôle et de recherche d'infractions, les sanctions administratives et pénales dans le cadre de la méconnaissance des dispositifs relatifs aux autorisations uniques.

L'article 15 est un copié/collé de l'article 14, avec quelques modifications en terme de projet. Les projets incriminés sont toutes les installations, ouvrages, travaux ou activités qui nécessitent des autorisations ou dérogations en rapport avec les codes de l'environnement et de la forêt. « Et pour n'oublier personne » tous les projets qui nécessitent des autorisations ou dérogations nécessaires au titre d'autres législations et notamment des codes de l'urba-





nisme, de la santé publique ou de celui général de la propriété des personnes publiques.

L'article 16 autorise le gouvernement par ordonnance à titre expérimental et pour une durée de trois ans, cette fois ce n'est plus le département mais la région et dans un nombre limité de régions, à délimiter une zone d'intérêt majeur pour l'implantation d'activités économiques identifiées.

« Aller dire aux espèces protégées que leurs lieux de vie sont le département, n'est pas chose aisée, mais leur faire comprendre que c'est la région, est mission impossible ».



Cet article est une synthèse des articles précédents pour les "meilleures idées".

C'est l'aménageur qui produit un diagnostic environnemental initial de la zone appelé « plan d'aménagement de la zone d'intérêt économique et écologique ».

Du côté juridique, c'est l'ensemble des mesures décrites dans les articles précédents qui prédominent.

Qui a dit que le gouvernement ne faisait rien ? Si cela n'est pas aider les entreprises alors c'est que l'on n'a pas compris le « bien fondé » de cette

loi.

Dans le paragraphe de cette loi apparaît une multitude de signatures, outre celles de beaucoup de ministres « socialistes », émerge celle de Cécile DUFFLOT ministre de l'égalité des territoires et du logement, écologiste de profession. Donc forcément cette loi est écologique.

Ou bien serait-elle une loi liberticide en interdisant à quiconque de s'opposer, même par la voie juridique, à tout projet sorti de l'imagination fertile du monde capitaliste?

Le gouvernement, selon les spécia-

muns.

DES PORCHERIES COMME S'IL EN PLEUVAIT...

Le gouvernement a publié dans le journal officiel du 31 janvier 2013, un arrêté modifiant les dispositions relatives à l'exploitation et à l'élevage porcin entre autres.

Avant cet arrêté, une autorisation était nécessaire pour toute installation supérieure à 450 porcs... aujourd'hui l'autorisation n'est nécessaire que pour les exploitations qui comptent plus de 2000 porcs. Pour rappel, ce genre d'exploitation est définie comme Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE)!

D'où l'affirmation que le gouvernement est cohérent dans sa ligne politique: En usant de l'ordonnance pour parfaire ce que l'arrêté pouvait laisser de côté.

Il est temps de réaliser ce qui fut écrit, mais jamais appliqué en 1793:

- Extrait de la constitution du 26 juin 1793...« Déclaration des droits de l'homme et du citoyen :

Le peuple français, convaincu que l'oubli et le mépris des droits naturels de l'homme, sont les seules causes des malheurs du monde, a résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, ces droits sacrés et inaliénables, afin que tous les citoyens pouvant comparer sans cesse les actes du gouvernement avec le but de toute institution sociale, ne se laissent jamais opprimer, avilir par la tyrannie ; afin que le peuple ait toujours devant les yeux les bases de sa liberté et de son bonheur ; le magistrat la règle de ses devoirs ; le législateur l'objet de sa mission.

Article 33: *La résistance à l'oppression est la conséquence des autres droits de l'homme.*

Article 35: *Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est, pour le peuple et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »*

Les idées contenues dans ces parties de texte pourraient bien être le point de départ de la société Anarchiste Communiste que nous revendiquons et pourraient compléter le slogan de la couverture du dernier Courant Alternatif:

2014 : Une seule résolution la Révolution et p'is c'est tout !

OCL Moulins

NON À L'IMPÉRIALISME DE LA BOURGEOISIE FRANÇAISE ET D'AILLEURS... LIBÉREZ GEORGES IBRAHIM ABDALLAH !

En novembre 2003, Georges Ibrahim, militant de la cause palestinienne révolutionnaire, internationaliste et prisonnier politique devait sortir de prison pour bénéficier d'un régime de liberté conditionnelle, alors qu'il est enfermé par la justice française depuis 30 ans.

C'était sans compter sur les obsessions compulsives des États les plus impérialistes de la planète à son égard, sous prétexte que Georges garde intactes ses opinions anti-impérialistes. Ne faudrait-il pas enfermer une partie de la population hexagonale - ou d'ailleurs - qui soutient et partage les mêmes convictions pendant qu'on y est !?

Ainsi, toute activité ou opinion anti-sio-

nistes sont considérées par les pouvoirs français successifs comme anti-sémites.

Ce fantasme sert bien le pouvoir de l'État Israélien et sa politique d'apartheid envers les communautés dominées de la région. Cette confusion idéologique, entretenue par l'État français et ses mandarins, sert aussi à manipuler l'opinion et mettre à l'index sous prétexte d'anti-sémitisme toute personne critiquant l'État colonial d'Israël.

Ce jeudi 16 janvier 2014 à Bagnolet se tenait une assemblée d'information en soutien à Georges I. Abdallah. Le Groupe d'Association de Bagnolet avait réservé une salle auprès de la communauté d'agglomé-

rations dénommée «EST Ensemble» (bureaucratie sous contrôle du Parti Socialiste)...

La réservation accordée au départ fut annulée à la dernière minute.

Selon une information des organisateurs, dont nous ne pouvons pas douter de la bonne fois, le CRIF (conseil représentatif des institutions juives de France - pro sioniste) serait intervenu auprès du PS pour faire annuler le rassemblement.

Rien d'étonnant car tous les gouvernements français successifs, quelle que soit leur couleur politique, n'ont jamais déviés de leur politique impérialiste traditionnelle et sécuritaire.

OCL Strasbourg

